

ALLARY Lou-Ann
BIANCO Tao
FELLOWS Christian
THORAL Alice

BLANDAN

ANNÉE ZÉRO

The logo for LA PUBLIC FACTORY is located in the bottom right corner. It features a stylized blue outline of a house or building. Inside the outline, the words "LA PUBLIC FACTORY" are written in a bold, black, sans-serif font. The logo is positioned over a background of architectural drawings.

**LA
PUBLIC
FACTORY**

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
1 Rapport de synthèse	2
1.1 Appréhension du sujet	2
1.2 Choix méthodologique	2
2 Revue de littérature	3
2.1 Les tiers-lieux : une nouvelle pratique investissant nos espaces	3
2.1.1 Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?	3
2.1.2 Comment faire tiers-lieux ?	5
2.2 Innovation : de nouvelles pratiques qui infusent les services publics	6
2.2.1 Pourquoi cette nécessité « d'innover » ?	6
2.2.2 L'innovation comme outil de modernisation des politiques publiques	7
2.3 Expérience usager dans les services publics	9
2.3.1 De la coproduction à la cocréation de valeur dans les organisations du service publique	9
2.3.2 L'écosystème de service et l'opérationnalisation par « <i>design for experience</i> »	10
2.4 Le concept de « Science pour et avec la société »	13
2.4.1 Qu'est-ce que la « science pour et avec la société » ?	13
2.4.2 Quelle est l'utilité d'un tel concept et quelles actions en découlent ?	13
2.4.3 Comment ce programme est-il développé par l'État ?	14
2.4.4 Comment la Public Factory peut-elle incarner l'action de l'Etat et participer à la diffusion de la culture scientifique ?	15
2.5 Concrétisation des notions pour le projet de la Public Factory	16
3 Bibliographie	20
4 Benchmark	24
5 Annexes	43

INTRODUCTION

L'année 2023 sera une année charnière pour la Public Factory puisque le projet sera lancé officiellement au sein du bâtiment 07 dans le Parc Blandan. En tant que tiers-lieu d'innovation pédagogique et publique, la Public Factory a été pensée comme une plateforme collaborative de projets destinée à comprendre et imaginer les transformations de l'action publique.

La Public Factory en tant qu'organe de Sciences Po Lyon « hors les murs » souhaite offrir un lieu de formation, de production et de diffusion des savoirs pour des publics multiples. Mais elle ambitionne aussi de devenir un laboratoire-fabrique des politiques publiques. Enfin elle désire être un forum événementiel et un phare pour penser, débattre, imaginer les mutations de l'action publique.

Par ce livrable nous retraçons le travail effectué au cours de ces sept derniers mois et qui nous aura permis de faire à nos commanditaires des propositions concrètes et adaptées à leur ambition et aux caractéristiques si spécifiques de la Public Factory.

En synthétisant les connaissances et les données par une interrogation critique à la fois de la recherche scientifique pertinente et des acteurs de terrain, nous pouvons contextualiser la prise en compte du sujet et de ses nombreux défis. Nous y établissons le fondement scientifique qui sous-tend les propositions de notre groupe, en intégrant les meilleures pratiques connues dans des contextes de service public et de tiers-lieu pour renforcer la conception et le développement futur de la Public Factory.

La présentation de notre travail se découpera comme suit :

Premièrement, nous vous présentons notre rapport de synthèse. Celui-ci retrace principalement les prémices de notre travail. En effet, nous posons le cadre de la compréhension du sujet des attentes de nos commanditaires. C'est aussi l'occasion pour nous de défendre la méthodologie et la démarche adoptées et pourquoi celles-ci nous ont permis de couvrir largement la problématique de départ.

Deuxièmement, notre revue de littérature, dans laquelle nous approfondissons notre compréhension de quatre concepts théoriques au cœur de la vision de la Public Factory : les tiers-lieux, l'innovation, l'expérience usager dans les services publics et la « sciences pour et avec la société ». Les facteurs suivants ont guidé la sélection de chaque notion : tout d'abord, le concept de tiers-lieu caractérisera la structure institutionnelle fondamentale de la Public Factory, et il sera donc essentiel de bien comprendre comment exploiter le potentiel de ce cadre directeur pour atteindre l'objectif du projet, qui est de créer un espace de coworking

convivial, axé sur l'interaction et la réciprocité ; ensuite, la notion d'innovation est au cœur de la production de la Public Factory et de sa conception institutionnelle, car elle illustre son désir de transformer l'action publique et de maintenir son adaptabilité aux besoins en constante évolution de ses utilisateurs ; puis, et dans le même ordre d'idées, notre examen théorique de l'expérience des usagers dans les services publics reconnaît que l'impact global de la Public Factory découlera en fin de compte des activités de ses usagers variés, dont les divers besoins et ambitions doivent être continuellement pris en compte. Enfin, nous explorons la « Science pour et avec la société », un concept issu du programme Horizon Europe de l'Union Européenne qui contribue à un domaine de recherche en plein essor qui place la société civile au centre de la recherche scientifique pour optimiser l'action publique dans les territoires.

Troisièmement, le benchmark, dans lequel nous retraçons l'ensemble des entretiens et visites que nous avons effectués au sein de tiers-lieux ; ainsi que nos entrevues avec les futurs utilisateurs du bâtiment Public Factory (alumnis, enseignants-chercheurs, étudiants, doctorants). Ces rencontres se sont déjà révélées capitales dans l'élaboration de notre travail, nous ayant fourni une matière riche pour penser le futur tiers-lieu de Sciences Po Lyon. Elles nous permirent d'envisager les questions majeures relatives aux valeurs, au design, au fonctionnement, à la gouvernance ainsi qu'à l'événementiel du lieu, tant du point de vue des gestionnaires de tiers-lieux que de celui de leurs utilisateurs. Ce benchmark fait état de ce que nous avons retenu de ces entretiens, au sein de chacune de ces catégories de questionnements, et sur quoi nous nous appuyons afin de construire notre rendu final.

1 RAPPORT DE SYNTHÈSE

1.1 APPREHENSION DU SUJET

Le projet de la Public Factory nous a été présenté comme une volonté de la part des acteurs de Sciences Po Lyon de créer un tiers-lieu d'innovation, fédérateur et propice aux échanges.

Notre mission était de concevoir l'année 0 dans la Public Factory et d'ainsi imaginer les modes de vie dans le lieu, les modes de gouvernance, d'animation, les différentes activités à accueillir.

Nous avons défini la public Factory comme tiers-lieu étant un espace à vocation universitaire, destiné à repenser l'action publique. Un lieu de rencontre entre individus d'horizons différents et d'échange de connaissances. Un lieu ouvert, aux partenaires et publics variés. Un lieu dynamique, proposant une offre culturelle riche. Un lieu intégré à son environnement, notamment via l'association du Parc Blandan. Un lieu de travail dans une ambiance de convivialité. Et enfin un lieu destiné à l'innovation.

1.2 CHOIX METHODOLOGIQUE

Concernant les méthodes, nous avons décidé de mettre à profit plusieurs approches afin de couvrir le maximum d'aspects du projet.

La revue de littérature qui suivra nous a permis de nous pencher sur des notions précises que nous associons aux tiers-lieux et qu'il nous fallait appréhender afin de diriger au mieux notre mise en relation avec tous les acteurs.

D'autres part nous avons réalisé un travail de terrain important, des concertations, des études d'usage, des rencontres par le biais de nombreux entretiens usagers et tiers-lieux, mais aussi des immersions lors de nos visites de tiers lieux ou d'espace de co-working et d'innovation.

Les séances d'observation nous ont surtout permis d'appréhender les usages des espaces et du mobilier en ce qui concerne le design afin de comprendre les fonctionnalités, les déplacements, les usages des mobiliers et des espaces. Les entretiens ont été au cœur de notre projet et ont été la méthode de travail la plus utilisée et la plus pertinente.

Tout d'abord ils ont été un moyen de cerner ce qu'était un tiers-lieu et de nous rendre compte de la diversité de définitions et de projets qui existaient.

Ils nous ont aussi permis de nous confronter directement à la diversité des publics et parties prenantes. La rencontre de ces publics était primordiale puisque la construction de la Public Factory ne peut se faire sans la prise en compte des usagers et de leur vision. Des élèves du campus, des enseignants-chercheurs, des alumni, des associations, des associations de quartier, la pluralité des acteurs a, certes, complexifié le projet mais l'a rendu très concret. Dès lors il s'agissait pour nous de faire des propositions, qui si elles ne pouvaient satisfaire parfaitement toutes les parties, seraient au confluent de toutes les visions et attentes.

Enfin nous avons réalisé un questionnaire à l'attention des élèves de Sciences Po. Celui-ci nous a permis d'avoir un premier retour quant aux aspirations des élèves vis-à-vis du lieu. Pour autant il est important de souligner que les résultats n'ont pas été des plus évidents à utiliser et interpréter pour certaines catégories. (Résultats à voir en annexe).

2 REVUE DE LITTÉRATURE

2.1 LES TIERS-LIEUX : UNE NOUVELLE PRATIQUE INVESTISSANT NOS ESPACES

2.1.1 Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

La notion de tiers-lieu est apparue dans les années 90 lorsque le sociologue Ray Oldenburg s'est intéressé à des lieux hybrides dans les villes¹. Il décrit ces espaces comme se trouvant à **la jonction du privé et du public**, ne relevant ni du travail ni du domicile et contribuant au développement économique et à l'activation des ressources locales.

Au fil du temps la notion s'est enrichie pour devenir un « espace ouvert, hybride qui facilite la rencontre entre des acteurs hétérogènes, et la mutualisation de ressources aux services de

¹ OLDENBURG, Ray. *The great good place: cafés, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts and how they get you through the day*. New York : Paragon House, 1991.

projets individuels et collectifs. Il en ressort que les tiers lieux sont à la fois des es-paces physiques dédiés au travail et aux activités collec-tives, mais aussi des espaces sociaux d'échanges entre acteurs² ».

Les tiers-lieux peuvent être compris comme des **espaces neutres** qui seraient **libres d'accès** et dans lesquels la conversation serait facilitée puisque l'une de ses fonctions essentielles est de « **stimuler des interactions sociales**³ ».

Enfin les tiers-lieux s'inscrivent dans un contexte global de **mondialisation** et d'explosion du **phénomène numérique**. Ces deux évènements ont été des catalyseurs de la notion de tiers-lieu : « Le tiers-lieu illustre tout un corpus de valeurs héritées de la culture numérique et en porte le code génétique. Il s'est construit à la fois en réaction aux effets de la technologie et en réponse à celle-ci. Pour en comprendre l'esprit, il faut s'immerger dans cette pensée hacker : il faut voir le tiers-lieu comme la transposition culturelle et technique des logiciels libres et open source et comme un espace d'élaboration collective⁴ ».

On constate une explosion du phénomène de tiers-lieu depuis les années 2010, le rapport de 2021 de France tiers-lieux, Groupement d'intérêt public fondé par l'État afin de développer ces espaces, note ainsi qu' « En 2019, plus de 2 millions de personnes sont venues dans un tiers-lieu pour y réaliser des projets ou travailler. Près de 150 000 personnes y travaillent quotidiennement⁵ ». De plus en France en 2021 il y avait 2500 tiers-lieux, preuve que ceux-ci sont devenus incontournables dans nos territoires⁶.

En devenant un phénomène répandu, le concept de tiers-lieu n'a pas échappé aux récupérations. Lisa Pignot et Jean-Pierre Saez se demandent d'ailleurs s'il faut « voir dans cet engouement un effet de mode ou la figure d'un nouvel âge pour les institutions et les politiques⁷ ». Le succès du concept de tiers-lieu en a fait un **phénomène incontournable**. De nombreuses institutions s'en sont d'ailleurs saisies, sans pour autant prendre en compte tous les tenants et aboutissants. C'est ainsi qu'Antoine Burret dénonce l'utilisation du terme pour toutes pratiques : « de sociétés de location, de centres d'affaires, ou de télécentres, emploient les termes « *tiers-lieux* » ou « *espaces de coworking* ⁸ » à des fins marketing pour caractériser le seul aspect de bureau partagé. La dynamique communautaire au cœur des tiers-lieux est délaissée au profit d'une approche uniquement commerciale. Cette forme d'appropriation capitaliste de la transformation des pratiques peut conduire à l'étouffement des capacités

² *Ibid.*

³ SUIRE, Raphael. *Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux: entre conformisme et créativité*. Centre for Research in Economics and Management (CREM), UNiversity of Rennes 1, UNiversity of Caen and CNRS, 2013. En ligne : <https://crem-doc.univ-rennes1.fr/wp/2013/201308.pdf> [consulté le 30 août 2022], 2 p.

⁴ SAEZ, Jean-Pierre et PIGNOT, LISA. « Présentation », *L'Observatoire*. 2018, vol.52 n° 2. p. 7-8, 8 p.

⁵ FRANCE TIERS-LIEUX. « *Nos territoires en action* » : *dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir*. 2021. En ligne : <https://tiers-lieux.famillesrurales.org/rapport-2021-france-tiers-lieux-nos-territoires-en-action-dans-les-tiers-lieux> [consulté le 3 février 2023], 140 p.

⁶ *Ibid.*

⁷ SAEZ, Jean-Pierre et PIGNOT, LISA. « Présentation », *L'Observatoire*. 2018, vol.52 n° 2. p. 7-8, 7 p.

⁸ BURRET, Antoine. « Démocratiser les tiers-lieux », *Multitudes*. 2013, vol.52 n° 1. p. 89-97, 96 p.

créatives des tiers-lieux⁹ ». Comprendre le projet et les dynamiques du tiers-lieu s'avère donc primordial au risque sinon, que celui-ci ne devienne finalement qu'un lieu commun qui n'aurait de tiers-lieu que le nom.

Dès lors l'enjeu n'est plus d'avoir un tiers-lieu mais bien de **faire tiers-lieu**.

2.1.2 Comment faire tiers-lieux ?

Si une définition générale et globale du tiers-lieu a été donnée précédemment, c'est pourtant bien les **usages** et les **usagers** qui font le tiers-lieu et lui donnent toute sa substance. Comme l'explique A. Burret dans sa thèse : « L'étude des différentes caractéristiques du terme tiers-lieu permet de tirer à grands traits une formule minimale (...) Elle n'offre pas d'indication sur la forme prise par le lieu, ni sur la manière dont celui-ci est ordonné ou sur comment il enveloppe les unités. Elle ne précise pas non plus la nature des interactions¹⁰ ». Dès lors, il apparaît nettement que le tiers-lieu n'a pas de caractéristiques précises et prédéfinies : chaque tiers-lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Ainsi le tiers-lieu reste un **concept à définir de l'intérieur par les usages courants**.

La conception du tiers-lieu se fait pour mais surtout par les usagers. Dans cette optique, les usagers ne sont pas considérés comme des consommateurs mais bien comme des **contributeurs** au projet. Le tiers-lieu leur permet de se saisir de cet espace et de devenir « producteurs (de contenus, mais aussi de services), de former des communautés de praxis et de collaborer¹¹ ».

Benjamin Chow-Petit, cofondateur de La Myne, tiers-lieu se revendiquant comme un laboratoire citoyen, illustre cette idée de **prise en main** du tiers-lieu par les usagers. Pour lui, le fait d'avoir un espace physique n'est pas le critère clé d'un tiers-lieu. Il estime ainsi que même si le lieu accueillant La Myne venait à fermer, le tiers-lieu lui perdurerait. Faire tiers-lieu est compris comme un état d'esprit et une volonté forte du groupe. Le lieu physique n'est qu'un facilitateur du processus. « Ce sont des espaces dans lesquels la construction de liens sociaux, l'échange, la relation humaine comptent autant, si ce n'est plus, que l'activité qui s'y déroule¹² ».

Cette relation humaine se caractérise par la formulation d'une sorte de **contrat social**. Faire tiers-lieu revient finalement à faire société. Le contrat social repose sur une communauté de projets, un système de valeurs, et une réflexivité. Les trois piliers du tiers-lieu sont alors les

⁹ *Ibid.*, 96 p.

¹⁰ BURRET, Antoine. *Etude de la configuration en Tiers-Lieu: la repolitisation par le service*. Rapport NNT : 2017LYSE2001. Université de Lyon, 2017. En ligne : <https://theses.hal.science/tel-01587759v1/document> [consulté le 1 novembre 2022], 32 p.

¹¹ VALLAT, David. « Que peut-on apprendre des tiers-lieux 2.0 ? », XXVI^e conférence de l'AIMS (Association Internationale de Management Stratégique), Structure Fédérative et de Recherche MAELYSE (Management-Economie-LYON-Saint-Etienne). 2017. En ligne : <https://shs.hal.science/halshs-01512929v1/document> [consulté le 2 novembre 2022], 1 p.

¹² CLEACH, Olivier, DERUELLE, Valérie et METZGER, Jean-Luc. « Les "tiers lieux", des microcultures innovantes ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*. 1 décembre 2015, vol.46 n° 2. p. 67-85, 68 p.

individus, en tant que membre individuel avec un parcours propre, mais aussi en tant que membres intégrants d'une société qui entraîne la participation, et enfin le collectif qui mènera à la réalisation de projets.

Dans le prolongement de cette notion de collaboration dans la poursuite d'objectifs communs, la section suivante examine plus en détail les fondements théoriques de l'ambition centrale de la Public Factory : innover de manière collective.

2.2 INNOVATION : DE NOUVELLES PRATIQUES QUI INFUSENT LES SERVICES PUBLICS

L'innovation est un concept clef au sein du projet Blandan « Année 0 ». Plus globalement, et depuis quelques années, l'innovation est au centre des préoccupations et infuse véritablement les politiques publiques.

Alter, nomme 'innovation' le processus permettant « de transformer une découverte, qu'elle concerne une technique, un produit ou une conception des rapports sociaux, en de nouvelles pratiques¹³ ».

Quant aux politiques publiques, elles seront ici définies selon Thoenig comme « les interventions d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire¹⁴ ».

Rival et Ruano-Borbalan expliquent : « L'innovation dans le domaine public est souvent analysée sous deux angles : celui de l'innovation managériale appliquée au secteur public concernant les outils et l'organisation ; celui de la co-construction de la décision publique par des acteurs issus du secteur privé ou public¹⁵ ». Cette approche sera également celle utilisée au sein de cette analyse.

2.2.1 Pourquoi cette nécessité « d'innover » ?

Pour Fasshauer et Veil-Zadra, les « pouvoirs publics s'intéressent depuis longtemps à l'innovation. Perçue à la fois comme une source d'avantage concurrentiel et de compétitivité pour le territoire (...) la sphère publique innove aussi pour répondre à l'évolution dans les besoins et exigences des usagers, en important des méthodes issues du secteur privé¹⁶ ». Dans cette perspective, **les besoins des usagers sont centraux dans le secteur de l'innovation des politiques publiques.**

¹³ ALTER, Norbert. « Chapitre 1. La trajectoire des innovations » *L'innovation ordinaire*. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France, 2010, p. 5-39. En ligne : <https://www.cairn.info/l-innovation-ordinaire--9782130583530-p-1.htm> [consulté le 1 novembre 2022], 6 p.

¹⁴ THOENIG, Jean-Claude. « Politique publique » *Dictionnaire des politiques publiques*. 5^e éd. [s.l.] : Presses de Sciences Po, 2014, p. 462-486. En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques-2014--9782724615500-page-420.htm?ref=doi> [consulté le 20 février 2023], 462 p.

¹⁵ RIVAL, Madina et RUANO-BORBALAN, Jean-Claude. « La fabrique des politiques publiques co-construites : idéologie et pratiques innovantes », *Politiques et management public*. 30 juin 2017, vol.34 n° 1-2. p. 5-16.

¹⁶ FASSHAUER, Ingrid et VEIL-ZADRA, Cathy. « 03. Crowdsourcing public et innovation territoriale : le cas d'un living lab rural », *Politiques & management public*. 2017, vol.1-2 n° 1-2. p. 61-81, 63 p.

Ainsi, les logiques d'innovation tirées du secteur privé s'invitent au sein des services publics pour répondre à des considérations nouvelles. On parle de *new public management* : Hussenot le définit comme « un ensemble de méthodes rationnelles au service des décideurs publics (...) La modernisation de la gestion publique recouvre tout à la fois l'utilisation d'outils d'aide à la décision, l'informatisation de certaines tâches ou procédures administratives ou encore le recours à la publicité pour communiquer avec le public¹⁷ ». L'idée clef étant d'introduire des notions de management et de rationalisation au sein des services publics, puisque « dans le secteur privé, la compétitivité d'une organisation se définit par sa capacité à innover¹⁸ ». Les objectifs pour le service public sont multiples : répondre aux évolutions des besoins et exigences des usagers, valoriser et améliorer l'attractivité du territoire notamment.

Pour Lascoumes et Le Galès, les quatre principaux enjeux/contraintes auxquels font actuellement face les organisations publiques sont ceux : d'accroître les capacités d'adaptation et d'innovation, impliquer les usagers pour coller davantage à leurs besoins de service public, accéder à une plus grande autonomie financière, faire coïncider modèle public et modèle privé¹⁹. Ainsi, **le service public est petit à petit contraint d'intégrer cette notion d'innovation** au sein des politiques publiques afin de se développer et de se moderniser.

2.2.2 L'innovation comme outil de modernisation des politiques publiques

« L'innovation apparaît comme le maître-mot d'une réponse à apporter aux enjeux multiples de transformation des champs d'interventions publiques. L'innovation est interpellée pour solutionner des problèmes divers, dans des contextes marqués par des évolutions structurantes que les opérateurs publics et privés ne peuvent ignorer²⁰ ».

Si les politiques publiques semblent se voir imposer la nécessité de soutenir l'innovation au sein même de leurs structures, ce sont ces mêmes **services publics qui limitent, par leur fonction de cadrage, la capacité des usagers à innover**. Les tiers-lieux, comme espaces favorisant les occasions de rencontres et de collaborations, peuvent justement permettre d'innover au sein de champs institutionnalisés ou bien aux frontières de différentes institutions, définies comme des normes, cadres et manières de penser, qui créent des silos entre acteurs et limitent l'innovation, expliquent Grenier et Denis.²¹ Ainsi, **la structure publique**

¹⁷ HUSSENOT, Philippe. *La Gestion publique par objectifs : des ambitions à la pratique* / Philippe Hussenot. [s.l.] : Ed. d'Organisation, 1983. En ligne : <https://documentation.insp.gouv.fr/insp/doc/SYRACUSE/132167/la-gestion-publique-par-objectifs-des-ambitions-a-la-pratique-philippe-hussenot> [consulté le 1 novembre 2022], 249 p.

¹⁸ FASSHAUER, Ingrid et VEIL-ZADRA, Cathy. « 03. Crowdsourcing public et innovation territoriale : le cas d'un living lab rural », *Politiques & management public*. 2017, vol.1-2 n° 1-2. p. 61-81, 61 p.

¹⁹ LASCOUMES, Pierre et LE GALES, Patrick. « Introduction : L'action publique saisie par ses instruments » *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po, 2005, p. 11-44. En ligne : <https://www.cairn.info/gouverner-par-les-instruments--9782724609492-p-11.htm> [consulté le 1 novembre 2022].

²⁰ GRENIER, Corinne et DENIS, Jean-Louis. « S'organiser pour innover : espaces d'innovation et transformation des organisations et du champ de l'intervention publique », *Politiques & management public*. 2017, vol.3-4 n° 3-4. p. 191-206, 191 p.

²¹ *Ibid.*

est productrice de normes et réglementations qui par nature donnent un cadre restreint aux usagers.

Apparaît donc « une tension entre les logiques de rationalisation budgétaire et la construction du service au public, entre des règles rigides et le besoin de souplesse et d'imprévu que demande un processus d'innovation²² ». Cet aspect ambivalent des services publics interroge : **comment innover dans un cadre formalisé ?** Pour Aubouin et Le Chaffotec, les initiatives récentes d'espaces de coworking ou encore de fablab, cristallisent cette tension en se multipliant dans les organisations publiques françaises, comme les universités, Sciences Po Lyon en est d'ailleurs un exemple idéal²³. Ces structures apportent une **flexibilité nouvelle** qui contraste avec l'inertie organisationnelle des institutions publiques. En effet, « la nature institutionnelle des organisations ou des systèmes à transformer façonnent le comportement des acteurs qui y agissent et limitent le changement et l'innovation²⁴ ».

Pour Denis et Grenier, le recours à des « **arrangements organisés** » tels que les tiers-lieux permettent aux acteurs de se protéger de la pression et de la routine qui prévalent dans leurs environnements²⁵. C'est un moyen idéal de renouveler leurs capacités à agir, une occasion nouvelle d'interagir et de combiner les expertises et ressources²⁶. Au sein de ces arrangements spécifiques, les acteurs peuvent ainsi déployer des nouveaux modes de faire et de penser, favorables à l'innovation. Ainsi, « ce qui caractérise l'innovation c'est qu'elle consiste également en une alchimie qui combine des ingrédients hétérogènes : elle traverse les institutions tissant des relations compliquées et inattendues, jouant à la fois sur les relations personnelles, sur le marché, sur le droit, sur la science et la technologie²⁷ ».

Qualifier **les tiers-lieux comme « espaces d'innovation »** semble alors judicieux et fondé. Le mot 'espace' sera ici entendu comme « un arrangement organisé d'expertises, de relations et d'intérêts, construit délibérément pour favoriser l'émergence d'idées et de pratiques

²² AUBOUIN, Nicolas et LE CHAFFOTEC, Alexandra. « L'espace comme instrument de l'innovation publique : le cas des open labs dans les institutions publiques de la santé et de la culture », *Politiques et management public*. 30 décembre 2017, vol.34 n° 3-4. p. 207-229.

²³ *Ibid.*

²⁴ GRENIER, Corinne et DENIS, Jean-Louis. « Introduction. S'organiser pour innover : espaces d'innovation et transformation des organisations et du champ de l'intervention publique », *Politiques & management public*. 2017, vol.3-4 n° 3-4. p. 191-206, 191 p.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ GRENIER, Corinne, IBRAHIM, Rym, et DUPRAT, Lola. « Comment organiser un tiers-lieu éphémère pour favoriser l'émergence d'innovations institutionnelles ? Le cas d'un pôle d'opérateurs de services à domicile », *Innovations*. 6 janvier 2020, N° 61 n° 1. p. 89-115.

²⁷ COLLIN, Paul Marc, LIVIAN, Yves-Frédéric et THIVANT, Eric. « VIII. Michel Callon et Bruno Latour. La théorie de l'Acteur-Réseau » *Les Grands Auteurs en Management de l'innovation et de la créativité*. Caen : EMS Editions, 2016, p. 157-178. En ligne : <https://www.cairn.info/les-grands-auteurs-en-management-de-l-innovation--9782847698121-p-157.htm> [consulté le 1 novembre 2022], 163 p.

nouvelles, leurs premières implantations, voire encourager ou soutenir leur diffusion à des échelles géographiques et politiques élargies²⁸ ».

Ainsi, **ces espaces d'innovation, mettent en place de façon concrète une forme d'organisation pour s'extraire des structures et règles déjà existantes**. En cela, les tiers-lieux « favorisent les rencontres, la mise en réseau, et la sérendipité propices à l'innovation²⁹ », et apparaissent donc comme **catalyseur de l'innovation**.

La section suivante examine certains de ces concepts plus en détail et du point de vue d'un domaine de recherche en plein essor axé sur l'expérience des usagers des services publics. Ces contributions offrent un aperçu précieux de la conception des services publics avec ses usagers au cœur de sa quête d'innovation.

2.3 EXPERIENCE USAGER DANS LES SERVICES PUBLICS

Au cours des 15 dernières années, la recherche dans le secteur public a de plus en plus adopté les principes de *S-D logic* (*service dominant logic*) du secteur privé. Ce courant de recherche appelé **public service logic** vise à enrichir la théorie de l'administration et de la gestion publiques, anciennement *public service-dominant logic*. En ce qui concerne le concept d'expérience utilisateur, c'est le passage de la coproduction de valeur à la cocréation de valeur qui a déclenché la transition théorique du *public service-dominant* au *public service logic*³⁰.

2.3.1 De la coproduction à la cocréation de valeur dans les organisations du service publique

La **coproduction de valeur** implique les efforts des usagers, volontairement ou involontairement, dans la conception, la gestion, la prestation et/ou l'évaluation des services public³¹. Traditionnellement, elle a été considérée comme une expérience conçue et orchestrée par le fournisseur de services pour l'utilisateur, en supposant que l'organisation du service public peut piloter une expérience par laquelle l'utilisateur interagit avec l'environnement physique du fournisseur, les employés de première ligne et les autres utilisateurs de services³².

La **cocréation de valeur** implique que la valeur ne peut pas être prédéfinie par le prestataire de services et qu'au contraire, c'est l'utilisateur du service public qui détermine la valeur sur la

²⁸ WESTLEY, Frances, ANTADZE, Nino, RIDDELL, Darcy J, et al. « Five Configurations for Scaling Up Social Innovation: Case Examples of Nonprofit Organizations From Canada », *The Journal of Applied Behavioral Science*. septembre 2014, vol.50 n° 3. p. 234-260.

²⁹ GRENIER, Corinne, IBRAHIM, Rym, et DUPRAT, Lola. « Comment organiser un tiers-lieu éphémère pour favoriser l'émergence d'innovations institutionnelles ? Le cas d'un pôle d'opérateurs de services à domicile », *Innovations*. 6 janvier 2020, N° 61 n° 1. p. 89-115.

³⁰ OJASALO, Jukka et KAUPPINEN, Sami. « Public Value in Public Service Ecosystems », *Journal of Nonprofit & Public Sector Marketing*. 28 octobre 2022, vol.0 n° 0. p. 1-29.

³¹ OSBORNE, Stephen P, RADNOR, Zoe, et STROKOSCH, Kirsty. « Co-Production and the Co-Creation of Value in Public Services: A suitable case for treatment? », *Public Management Review*. 27 mai 2016, vol.18 n° 5. p. 639-653.

³² LIM, Chiehyeon et KIM, Kwang-Jae. « Experience Design Board: A tool for visualizing and designing experience-centric service delivery processes », *Journal of Retailing and Consumer Services*. 1 novembre 2018, vol.45. p. 142-151.

base de la spécificité de son contexte, pouvant inclure le temps, le lieu, les structures sociétales, et bien plus encore³³.

Le fait de déplacer le centre d'intérêt de la création de valeur du fournisseur de services vers l'utilisateur est important car cela implique que **les organisations du service publique ne peuvent pas concevoir des expériences en soi, mais seulement des propositions de valeur** visant à soutenir les utilisateurs dans leurs activités de création et par conséquent dans leurs expériences souhaitées.

Cette évolution vers la cocréation de valeur implique également qu'une expérience utilisateur ne doit pas se limiter aux interactions binaires entre des organisations du service publique et des utilisateurs. Elle est plutôt le résultat de la **cocréation de valeur par les utilisateurs avec de multiples parties**. La littérature met en évidence que les utilisateurs cocréent souvent au-delà des frontières, ou parfois même complètement indépendamment du fournisseur de services, soutenus par des **avancées technologiques**, telles que l'innovation des plateformes, qui permettent aux utilisateurs de s'auto organiser et, ce faisant, de contourner complètement les organisations du service publique³⁴. Parmi les développements et méthodes récents en matière de conception de services qui prennent en compte ces aspects systémiques, citons *the customer journey map*³⁵, *the service delivery network*³⁶, et *multilevel service design*³⁷.

Enfin, Trischler et Westman Trischler soulignent que la conception des services publics doit également saisir l'**arrangement institutionnel**³⁸. Dans ce contexte, les activités sont définies comme des **activités institutionnalisées**, dans la mesure où elles sont liées à des règles, des normes et des hypothèses profondément ancrées. Souvent, les services publics bien conçus échouent parce qu'ils ne tiennent pas compte des règles, normes et croyances partagées par les acteurs, qui doivent être transformées³⁹.

2.3.2 L'écosystème de service et l'opérationnalisation par « *design for experience* »

L'**écosystème de service** (*service ecosystem*) a été développé afin de fournir un concept (et une unité d'analyse) permettant de faire évoluer la conception des services publics au-delà d'une

³³ BECKER, Larissa et JAAKKOLA, Elina. « Customer experience: fundamental premises and implications for research », *Journal of the Academy of Marketing Science*. juillet 2020, vol.48 n° 4. p. 630-648.

³⁴ TRISCHLER, Jakob et WESTMAN TRISCHLER, Jessica. « Design for experience – a public service design approach in the age of digitalization », *Public Management Review*. 3 août 2022, vol.24 n° 8. p. 1251-1270.

³⁵ FØLSTAD, Asbjørn et KVALE, Knut. « Customer journeys: a systematic literature review », *Journal of Service Theory and Practice*. 6 mars 2018, vol.28 n° 2. p. 196-227.

³⁶ TAX, Stephen S., MCCUTCHEON, David, et WILKINSON, Ian F. « The Service Delivery Network (SDN): A Customer-Centric Perspective of the Customer Journey », *Journal of Service Research*. novembre 2013, vol.16 n° 4. p. 454-470.

³⁷ PATRÍCIO, Lia, FISK, Raymond P, FALCÃO E CUNHA, João, et al. « Multilevel Service Design: From Customer Value Constellation to Service Experience Blueprinting », *Journal of Service Research*. mai 2011, vol.14 n° 2. p. 180-200.

³⁸ TRISCHLER, Jakob et WESTMAN TRISCHLER, Jessica. « Design for experience – a public service design approach in the age of digitalization », *Public Management Review*. 3 août 2022, vol.24 n° 8. p. 1251-1270.

³⁹ VINK, Josina, KOSKELA-HUOTARI, Kaisa, TRONVOLL, Bård, et al. « Service Ecosystem Design: Propositions, Process Model, and Future Research Agenda », *Journal of Service Research*. mai 2021, vol.24 n° 2. p. 168-186.

position centrée sur l'utilisateur et de saisir les activités de cocréation à la fois comme **multi-acteurs et coordonnées par les institutions**. Ce concept est important pour deux raisons.

Tout d'abord, il permet de regrouper les niveaux des système imbriqués en reconnaissant que les activités individuelles de l'utilisateur ne se déroulent pas de manière isolée mais sont intégrées dans une configuration de valeur souvent complexe composée de nombreux acteurs dont les activités d'intégration des ressources et d'échange de services sont guidées par les institutions.

Ensuite, il reconnaît que l'usager du service public est un acteur qui, comme les organisations du service public et les autres acteurs de l'écosystème, s'engage dans la cocréation de valeur plutôt que de « consommer » passivement les services publics⁴⁰.

Pour approfondir certains de ces concepts, l'écosystème de service définit les acteurs comme étant **imbriqués** dans un système plus vaste, ce qui signifie que les activités des acteurs individuels au **niveau micro** affectent et sont affectées par les activités aux **niveaux méso** et **macro**.

Lorsque le concept d'écosystème de service est opérationnalisé, il est important de clarifier la manière dont un utilisateur de service public intègre les ressources de divers acteurs. Fixer cette frontière autour du processus de création de valeur de l'utilisateur permet de clarifier ce qui contribue ou non à l'expérience utilisateur ; les sections suivantes abordent cette interrogation plus en détail⁴¹.

Le niveau micro : plonger dans le « lifeworld » des usagers du service public

En commençant par le niveau micro, l'accent devrait être mis sur la plongée dans le *lifeworld* des utilisateurs du service public et sur l'exploration des raisons et de la manière dont les utilisateurs s'engagent dans le service sous-jacent afin d'atteindre leurs objectifs personnels et, en fin de compte, de créer de la valeur.

Contributions clés :

- L'analyse doit inclure **toutes les activités** qu'un usager du service public poursuit afin d'atteindre ses objectifs personnels, ainsi que le contexte dans lequel ces activités se déroulent⁴²

⁴⁰ TRISCHLER, Jakob et WESTMAN TRISCHLER, Jessica. « Design for experience – a public service design approach in the age of digitalization », *Public Management Review*. 3 août 2022, vol.24 n° 8. p. 1251-1270.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

- Les **professionnels du service public sont essentiels** pour établir des relations et une confiance avec les usagers du service public, condition préalable à un engagement et une collaboration continue⁴³
- Les méthodes qui peuvent être utilisées pour cette exploration sont l'*empathy design*⁴⁴ et le *co-design*⁴⁵.

Le niveau méso : coordonner les propositions de valeur dans une configuration multi-acteurs

Ensuite, au niveau méso, il convient de **cartographier le système multiplex d'acteurs**, en soulignant les rôles, les interactions et les interdépendances de chaque acteur qui sous-tendent la fourniture et la réalisation des activités de cocréation de valeur.

Contributions clés :

- Un aspect clé est que les organisations du service public ne peuvent pas concevoir les expériences des utilisateurs, mais doivent se voir dans un rôle de soutien où elles aident les citoyens dans leurs activités de création de valeur en leur fournissant des ressources appropriées
- Le *design for experience* nécessite la coordination de la proposition de valeur d'une organisation du service public avec d'autres acteurs pertinents de l'écosystème
- La **technologie numérique** doit être considérée comme un acteur fournissant de nouvelles ressources qui peut également cocréer de la valeur ; les citoyens peuvent se connecter, échanger et collaborer avec d'autres acteurs de l'écosystème pour atteindre leurs objectifs personnels sans qu'aucune organisation du service public ne soit impliquée⁴⁶.

Le niveau macro : institutionnalisation pour permettre de nouveaux modes de cocréation de valeur

Enfin, au niveau macro, l'investigation devrait porter sur le travail institutionnel nécessaire pour permettre de nouvelles façons de créer de la valeur. Ici, les **mécanismes de gouvernance** de l'institution : les règles, les normes, les significations et les symboles affectant et étant affectés par les activités de cocréation de valeur entre les acteurs du système.

Contributions clés :

⁴³ VANLEENE, Daphne, VOETS, Joris, et VERSCHUERE, Bram. « The co-production of public value in community development: can street-level professionals make a difference? », *International Review of Administrative Sciences*. septembre 2020, vol.86 n° 3. p. 582-598.

⁴⁴ KOUPIRIE, Merlijn et VISSER, Froukje Sleeswijk. « A framework for empathy in design: stepping into and out of the user's life », *Journal of Engineering Design*. octobre 2009, vol.20 n° 5. p. 437-448.

⁴⁵ TRISCHLER, Jakob, PERVAN, Simon J, KELLY, Stephen J, et al. « The Value of Codesign: The Effect of Customer Involvement in Service Design Teams », *Journal of Service Research*. février 2018, vol.21 n° 1. p. 75-100.

⁴⁶ TRISCHLER, Jakob et WESTMAN TRISCHLER, Jessica. « Design for experience – a public service design approach in the age of digitalization », *Public Management Review*. 3 août 2022, vol.24 n° 8. p. 1251-1270.

- Les activités de cocréation de valeur des acteurs ne sont pas aléatoires mais guidées par des arrangements institutionnels : les éléments constitutifs d'activités d'intégration de ressources et d'échange de services de plus en plus complexes et interconnectées⁴⁷
- La reconfiguration des institutions (**institutionnalisation**) est particulièrement importante lorsqu'un nouveau mode potentiel de création de valeur est en concurrence avec les pratiques dominantes⁴⁸
- Une innovation réussie exige que certains mécanismes de gouvernance existants soient remis en question et dissous, tandis que d'autres aspects de l'institution doivent être maintenus ou renforcés⁴⁹.

Le sujet de la section suivante, et la dernière de la revue de littérature rassemble plusieurs des notions centrales discutées jusqu'à présent et les étudie dans un contexte pratique et opérationnalisé : le programme de l'UE, *Science pour et avec la société*.

2.4 LE CONCEPT DE « SCIENCE POUR ET AVEC LA SOCIÉTÉ »

2.4.1 Qu'est-ce que la « science pour et avec la société » ?

Le concept de « science pour et avec la société » est né de l'élaboration d'*Horizon Europe*, le 9^{ème} programme-cadre de l'Union Européenne pour la recherche et l'innovation, qui s'étend sur la période allant de 2021 à 2027. Ce dernier a pour objectif de soutenir et d'encourager la recherche européenne par un ensemble d'actions. Parmi elles, le programme *Science pour et avec la société* vise à **mettre en place des projets scientifiques en lien avec la société civile**, en confiant à cette dernière un double rôle d'observation et de collaboration. Ainsi, il s'agit de développer l'accessibilité de la recherche pour tous, en prenant en compte ce que les citoyens ont à apporter au monde scientifique, par leur diversité d'approches et de compétences. **À la fois concept et programme en lui-même**, la notion de « *Science pour et avec la société* » vise donc à établir un dialogue fécond ainsi qu'une coopération active entre ces deux acteurs.

2.4.2 Quelle est l'utilité d'un tel concept et quelles actions en découlent ?

Ce partenariat d'un genre nouveau a plusieurs objectifs : réconcilier un pan de la société, dont la défiance envers la science est en constante progression, avec le monde scientifique ; rendre la science plus éthique et responsable. Et enfin, permettre la mise en place de politiques répondant mieux aux besoins des citoyens.

⁴⁷ VARGO, Stephen L. et LUSCH, Robert F. « Institutions and axioms: an extension and update of service-dominant logic », *Journal of the Academy of Marketing Science*. janvier 2016, vol.44 n° 1. p. 5-23.

⁴⁸ NICOLINI, Davide et MONTEIRO, Pedro. « The SAGE Handbook of Process Organization Studies » *The SAGE Handbook of Process Organization Studies*. 55 City Road : SAGE Publications Ltd, 2016, p. 110-126. En ligne : <https://sk.sagepub.com/reference/the-sage-handbook-of-process-organization-studies/i904.xml> [consulté le 3 février 2023].

⁴⁹ TRISCHLER, Jakob et WESTMAN TRISCHLER, Jessica. « Design for experience – a public service design approach in the age of digitalization », *Public Management Review*. 3 août 2022, vol.24 n° 8. p. 1251-1270.

Ce concept entend répondre à un phénomène récent de remise en cause de la culture scientifique. Cette défiance à l'égard du travail scientifique, qui s'est aggravée avec la pandémie de COVID 19, semble provenir d'une dynamique plus ancienne. La question de la défiance envers la science, au vu de son ampleur, ne concerne pas uniquement la communauté scientifique, mais bien la société dans son ensemble. Elle relève donc d'un problème de **citoyenneté**, pouvant être l'objet de politiques publiques tentant, sinon de le résoudre, au moins de l'atténuer. C'est pourquoi les politiques se sont saisies de cette question depuis maintenant une décennie. En effet, déjà en 2013, Robert Badinter, Jean-Pierre Chevènement, Alain Juppé et Michel Rocard tentaient de prévenir de ce danger dans les colonnes de Libération⁵⁰.

Paradoxalement, les **travaux de recherche sont souvent mal compris**, voire soupçonnés de sombres desseins, et ce, malgré la surexposition médiatique récente des scientifiques. C'est pourquoi Emmanuel Macron, dans son allocution du 12 juillet 2021, martelait que la France était une « grande Nation de Science ⁵¹ ». Toutefois, en appeler à des énoncés performatifs d'auto-persuasion semble insuffisant, quand, selon l'enquête Les Français et la Science 2021, 62% des Français considèrent que la science apporte à l'homme « autant de bien que de mal ⁵² ». Face aux dangers du relativisme et au règne/triomphe de l'opinion, recréer le lien abîmé entre science et société apparaît, en ce sens, primordial. Ainsi, il semble relever du rôle de l'Etat, par le truchement de ses politiques publiques ; et de celui de la communauté scientifique, par son intégrité, devant demeurer, plus que jamais, un principe absolu, d'agir dans ce domaine.

2.4.3 Comment ce programme est-il développé par l'État ?

Le programme « *Science avec et pour la société* » a été décliné dans la loi française au sein de la Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (dite LPR). Le titre IV du document s'intitule « Renforcer les relations de la recherche avec l'économie et la société », reflétant explicitement la **volonté de l'État de mettre en œuvre concrètement le concept de Science avec et pour la société ; la diffusion de la culture scientifique** a été placée au cœur de cette loi.

Dans ce cadre, plusieurs de ses articles démontrent par quels moyens les pouvoirs publics entendent mettre en pratique ce concept. Tout d'abord, l'article 21⁵³ prévoit qu'au moins 1% du budget d'intervention de l'Agence Nationale de la Recherche (dite ANR, l'agence de

⁵⁰ LIBERATION. *La France a besoin de scientifiques techniciens*. 2013. En ligne : https://www.liberation.fr/sciences/2013/10/14/la-france-a-besoin-de-scientifiques-techniciens_939430/ [consulté le 2 novembre 2022].

⁵¹ *Adresse aux Français*. 2021. YouTube. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=uzOXfvVipvs> [consulté le 3 novembre 2022].

⁵² SCIENCE-AND-YOU. « Sondage national "Les Français et la science" ». En ligne : <http://www.science-and-you.com/fr/sondage2021> [consulté le 2 novembre 2022].

⁵³ LEGIFRANCE. *LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur (1)*. En ligne : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000042738053 [consulté le 1 novembre 2023].

financement de la recherche sur projets en France) soit consacré au partage de la culture scientifique via des appels à projets dédiés. Poursuivant cette idée, l'article 33⁵⁴ renforce la dimension de « science ouverte » des missions assignées aux chercheurs et enseignants-chercheurs. Plus généralement, cette loi, par le biais de quatre articles principalement (8, 29, 32, et 34), cherche à **valoriser le doctorat et le statut des doctorants**. Ces derniers, aux yeux de l'Etat, ont un rôle prépondérant à jouer dans la diffusion de la connaissance scientifique. De nombreuses actions les impliquant ont été mises en place : des projets de sciences participatives, de science citoyenne, ou encore un concours 'Mes recherches en 4 minutes' (sur le modèle de « Ma thèse en 180 secondes »). En somme, l'Etat, via les politiques publiques qu'il met en place, tente d'accentuer cet effort de dialogue entre le monde scientifique et les citoyens, pour tenter de replacer la science et ses enjeux au cœur de la société, et surtout **face à la progression des théories conspirationnistes et des informations fallacieuses**.

2.4.4 Comment la Public Factory peut-elle incarner l'action de l'Etat et participer à la diffusion de la culture scientifique ?

La Public Factory est un lieu qui se veut être propice à l'interaction et à l'échange de connaissances. En effet, cet espace place le partage du savoir au cœur de son identité. En ce sens, il semble que, par essence, le bâtiment Public Factory puisse participer au développement de la *Science avec et pour la société* en renforçant le lien entre la recherche universitaire et les citoyens. En outre, les doctorants sont des acteurs majeurs de cette volonté des pouvoirs publics. Ainsi, ils pourraient intervenir au sein même de cet espace pour y exposer leurs recherches, permettant aux individus y étant extérieurs de comprendre les avancées du monde scientifique. Cette diffusion pourrait s'incarner par plusieurs types d'actions évoqués précédemment, tels que des concours d'exposition synthétisée des recherches des doctorants. De plus, la vulgarisation semble être un élément fondamental du programme de « *Science avec et pour la société* », tant la science peut apparaître de prime abord hermétique aux non-initiés.

La Public Factory pourrait donc incarner dans l'espace ce lien entre les doctorants et les citoyens, en étant avant tout un lieu ouvert sur son environnement. Pour assurer la pérennité de ce dialogue, elle doit également faire le lien entre son espace propre, et ce qui lui est extérieur. C'est pourquoi elle ne peut pas se présenter comme un lieu fermé aux personnes n'appartenant pas au monde universitaire, qui est déjà enclin à découvrir et à participer à des travaux scientifiques. Prendre part à l'action de l'État dans ce domaine ne peut s'effectuer que par une connexion entre le lieu et son environnement, condition sine qua non d'un réel échange entre la science et la société. En effet, celui-ci doit s'effectuer entre la recherche et une multitude de publics, et non vis-à-vis l'un d'entre eux particulièrement.

⁵⁴ LEGIFRANCE. *LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur (1)*. En ligne : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000042738065 [consulté le 3 novembre 2022].

C'est pour cette raison que Matteo Merzagora, directeur de l'espace des sciences Pierre-Gilles de Gennes (ESPGG), parle non pas d'un « Grand Public », une locution très souvent utilisée et selon lui peu pertinente, mais de « **publics** » **au pluriel**. Cette dénomination permet de mieux refléter la diversité des citoyens qu'il convient de connecter au monde de la recherche, chacun ayant sa propre relation à ce monde pouvant tantôt attirer, tantôt effrayer, sa propre curiosité, ses propres connaissances à apporter⁵⁵.

Alors que la défiance envers le monde scientifique se développe au sein de la société, la Public Factory peut être un espace qui participerait à l'effort de l'Etat visant à développer une science avec et pour la société, en permettant à des citoyens d'horizons variés de pénétrer l'univers de la recherche, généralement hermétique et souvent incompris.

2.5 CONCRETISATION DES NOTIONS POUR LE PROJET DE LA PUBLIC FACTORY

La Public Factory comme tiers-lieu n'est pas seulement un lieu physique mais bien un **processus** qui devra s'incarner dans le bâtiment situé dans le Parc Blandan. Créer un sens à l'espace c'est « faire tiers-lieu ».

Tout d'abord, en tant que lieu hybride la Public Factory a bien l'objectif de s'implanter comme un membre de la structure de Sciences Po Lyon mais aussi comme un lieu indépendant s'ancrant localement dans un lieu au confluent de trois arrondissements lyonnais (3^{ème}, 7^{ème}, et 8^{ème}) et pouvant dès lors rassembler les habitants de ces derniers dans une logique de quartier. Il s'agit donc de construire une **identité** propre à la Public Factory reliée à Sciences Po Lyon en se distinguant des projets déjà existants.

L'ancrage local est un levier central pour un tiers-lieu mais les interactions sociales ne peuvent se concentrer sur le public local et universitaire. La richesse et l'identité du lieu s'incarnent par sa **diversité**. Dès lors il s'agit d'insuffler ces multiples rencontres en proposant par exemple une programmation toujours plus variée. L'idée de faire lieu s'incarne centralement dans les publics qui se croiseront et dans leurs manières d'investir l'espace à disposition.

S'approprier le lieu et en faire tiers-lieu c'est **s'en sentir responsable** et de ne pas se percevoir comme simple consommateur. Dès lors des propositions de **gouvernances partagées** peuvent être avancées afin d'inclure tous les membres. C'est l'idée de **contrat social** qui est ici mise en avant. Aller à la Public Factory c'est s'engager dans un projet.

La mise en garde d'Antoine Burret dans la conception du projet. En effet le risque d'un glissement vers une simple extension du bâtiment pédagogique de Sciences Po Lyon est possible. C'est pourquoi les autres notions mobilisées nous ont permis de garder un cap et de nous assurer de la construction d'un projet unique et adapté aux contraintes du milieu.

⁵⁵ UNIVERSITE PSL. *Science et société : un dialogue permanent à entretenir*. 2021. En ligne : <https://explore.psl.eu/fr/documentation-et-partage-des-savoirs-psl/actualites/science-et-societe-un-dialogue-permanent> [consulté le 3 novembre 2022].

Tout au long de notre travail, un autre axe d'approche nous a paru être essentiel pour la Public Factory : le prisme de l'innovation. Si le service public est, petit à petit, contraint d'intégrer la notion d'innovation au sein des politiques publiques, de se développer, de se moderniser et de transformer ses champs d'action pour répondre au mieux aux besoins des usagers, il est cependant, difficile d'innover alors même que la structure publique est productrice de normes et règlements qui encadrent les usagers. Mais comment innover dans un cadre réglementaire et formalisé ?

C'est de cette tension entre la nécessité d'innover au sein des institutions et le cadre structurel dont ces dernières sont à l'origine qu'apparaît le paradoxe. Paradoxe solutionné par l'apparition de structures qualifiées « d'arrangements organisés » par Denis et Grenier, dont les tiers-lieux font figure de proue.

De tels espaces permettent aux acteurs de s'extraire du cadre réglementaire et formel, proposent des alternatives favorisant les rencontres, les échanges, le partage de ressources, et renouvellent leur capacité à agir en société. Les tiers-lieux favorisent en cela l'innovation, ils la catalysent.

En cela, tout l'objectif de notre travail est de faire de Public Factory un **espace d'innovation**, au sein duquel les usagers pourront s'extraire des cadres réglementaires sociétaux et innover. Cela ne signifie pas que la Public Factory ne se verra pas définir de règlement ou de charte d'utilisation, mais plutôt que la logique dans laquelle elle s'inscrira ne sera pas purement universitaire et administrative.

Au croisement des besoins des multiples utilisateurs, nous envisageons la Public Factory comme un lieu hybride, propice aux rencontres, à l'échange, au travail coconstruit et novateur. Un véritable espace d'innovation donc.

Nos conclusions tirées de la littérature sur l'expérience usager offrent un moyen alternatif, mais précieux, de comprendre cette notion : celle de transcender l'institution et ses structures organisationnelles afin d'innover efficacement. La Public Factory, en soi, ne doit pas être conçue comme le moteur de l'innovation. De même, elle ne doit pas, en soi, percevoir son rôle comme le principal concepteur et orchestrateur de la valeur pour ses utilisateurs. Au contraire, la Public Factory, tout en étant consciente de son rôle institutionnel essentiel, devrait se concentrer ardemment sur le soutien et la justification des efforts de ses multiples utilisateurs pour collaborer, innover et atteindre leurs objectifs individuels et partagés au nom de l'amélioration de la qualité de l'action publique.

Du point de vue de l'expérience usager, la Public Factory doit donc devenir un **écosystème de services**, où le réseau complexe des objectifs personnels et collectifs des différents acteurs, leurs interactions et interdépendances synergiques, et leur engagement avec le tiers-lieu lui-même, est délimité, cartographié et compris à un niveau très moléculaire tant par le personnel de la Public Factory que par les acteurs impliqués dans son cadre de gouvernance. Ces relations doivent être construites sur des notions d'**horizontalité**, de **réciprocité** et de **réflexivité**, incarnant un sens de la conscience de soi qui permet aux normes, traditions et structures

internes de la Public Factory d'évoluer avec l'agrégation de nouveaux acteurs et de nouvelles connaissances, plutôt que d'être limitées par son histoire et ses normes institutionnelles. Voilà ce que signifie la création d'une identité distincte qui incarne véritablement l'esprit d'un tiers-lieu innovant.

Plusieurs des résultats présentés dans cet état de l'art représentent la première étape de ce processus de cartographie itératif. Par exemple, en commençant à explorer ses configurations possibles en tant qu'écosystème de services, nous avons appris que la Public Factory peut soutenir les programmes de mentorat envisagés par les anciens étudiants de Sciences Po Lyon pour les étudiants actuels, et qu'elle peut offrir de nouvelles opportunités aux doctorants de Sciences Po Lyon pour collaborer, créer leurs propres ateliers de formation et partager les résultats de leurs recherches avec d'autres utilisateurs. Notre proposition de gouvernance multipartite répondrait efficacement à la nécessité, dans ces deux cas, de centrer la construction et la gestion de ces deux programmes autour des alumni et des doctorants de Sciences Po Lyon eux-mêmes, une approche à instiller dans l'activité quotidienne de la Public Factory au fur et à mesure que de nouveaux programmes sont développés en collaboration avec de nouveaux acteurs.

Enfin, comment mettre en place concrètement les principes du concept de *Science avec et pour la société* ? Tout d'abord, ce concept se base sur l'interaction entre deux acteurs, la science et la société. Cet échange ne peut donc s'effectuer que si ces deux entités se rencontrent. Alors, il semble nécessaire que la Public Factory, dans la mesure où elle veut participer à la volonté européenne (et française) d'accroître la **collaboration** entre les individus et les scientifiques, soit un lieu ouvert et favorisant l'échange de connaissances.

Pour ce faire, ce lieu devrait, dans la mesure du possible, accueillir des scientifiques, pouvant présenter leurs travaux, les expliquer et en les vulgariser si besoin ; ainsi que des individus de la société civile, curieux de connaître les enjeux de certaines avancées scientifiques. C'est pourquoi il paraît capital que la Public Factory soit étroitement liée avec le monde de la recherche et puisse accueillir doctorants et chercheurs souhaitant partager leurs recherches. Dans cette optique, il est primordial de garantir aux individus une accessibilité importante à ces présentations scientifiques. Comme évoqué précédemment, il s'agirait de ne pas discriminer certains pans de la population (par exemple la population non-étudiante), d'ordinaire peu exposés à la recherche scientifique, et même de réussir à attirer ces derniers, par le biais d'une **communication** importante et d'incitations diverses, afin de réconcilier la communauté scientifique avec une partie de la société ne croyant plus en la science.

Néanmoins, ce concept n'envisage pas l'échange entre les scientifiques et le reste de la société comme unilatéral. Au contraire, il porte l'idée d'une collaboration active entre ces deux acteurs, supposant que les citoyens aient à apporter à la science. Ainsi, la Public Factory pourrait être le lieu où se produit une telle **coopération**, par le biais d'ateliers où les individus seraient libres de participer, et de donner leurs avis et idées sur des sujets divers.

En somme, la Public Factory, par son **ouverture** aux citoyens et son lien fort avec la communauté scientifique, en organisant des événements divers (conférences, débats, ateliers...), peut mettre en place concrètement ce concept de *Science avec et pour la société*.

L'étude de ces notions nous a donc permis d'élargir notre vision sur la construction de la Public Factory et d'imaginer ce que pourra être ce tiers-lieu dans plusieurs années.

Dès lors, La Public Factory sera un bâtiment dont le fonctionnement devra se baser, autant que possible, sur les **besoins de ses usagers** pour garantir sa pérennité. Elle verra les parties prenantes travailler ensemble pour atteindre les objectifs fixés par le projet. La gouvernance proposée se devra d'être horizontale et assurée par une communauté d'usagers. Le tiers-lieu est forcément un système ouvert avec des règles élaborées et appliquées collectivement. La participation à la gouvernance reposera sur une **vision partagée**, l'adhésion à un projet commun. Les utilisateurs porteront donc le projet en étant coresponsables et promoteurs. En somme, ils feront tiers-lieu.

D'autre part, son degré d'ouverture, sa gestion et son utilisation seront autant d'incarnations d'une vision plus globale du lieu, reposant sur les valeurs qu'il entend défendre, d'ouverture et d'échange. Celles-ci permettront de mettre en place un lieu qui, par sa dimension d'**interface**, pourra mettre en relation des acteurs issus de milieux distincts et ainsi favoriser la construction d'une réflexion profonde et complète sur l'action publique.

Enfin, si pour qu'il perdure dans le temps un tiers-lieu se doit d'innover, cela passera forcément par les événements qui s'y déroulent. Ce sont eux qui créent du lien, permettent de répondre concrètement à des besoins et d'assurer une interaction féconde entre les individus.

Nous espérons ainsi que la Public Factory, en offrant un lieu portant des valeurs d'échange et d'ouverture, qu'elle incarnerait à travers son fonctionnement et sa gouvernance, puisse devenir un acteur incontournable de la réflexion sur l'action publique.

3 BIBLIOGRAPHIE

Adresse aux Français. 2021. YouTube. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=uzOXfvVipvs> [consulté le 3 novembre 2022].

ALTER, Norbert. « Chapitre 1. La trajectoire des innovations » *L'innovation ordinaire*. Paris cedex 14. Presses Universitaires de France. 2010, p. 5-39. (Quadrige). En ligne : <https://www.cairn.info/l-innovation-ordinaire--9782130583530-p-1.htm> [consulté le 1 novembre 2022].

AUBOUIN, Nicolas et LE CHAFFOTEC, Alexandra. « L'espace comme instrument de l'innovation publique : le cas des open labs dans les institutions publiques de la santé et de la culture », *Politiques et management public*. 30 décembre 2017, vol.34 n° 3-4. p. 207-229.

BECKER, Larissa et JAAKKOLA, Elina. « Customer experience: fundamental premises and implications for research », *Journal of the Academy of Marketing Science*. juillet 2020, vol.48 n° 4. p. 630-648.

BURRET, Antoine. *Etude de la configuration en Tiers-Lieu: la repolitisation par le service*. Rapport NNT : 2017LYSE2001. Université de Lyon. 2017. En ligne : <https://theses.hal.science/tel-01587759v1/document> [consulté le 1 novembre 2022].

BURRET, Antoine. « Démocratiser les tiers-lieux », *Multitudes*. 2013, vol.52 n° 1. p. 89-97.

CLEACH, Olivier, DERUELLE, Valérie, et METZGER, Jean-Luc. « Les "tiers lieux", des microcultures innovantes ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*. 1 décembre 2015, vol.46 n° 2. p. 67-85.

COLLIN, Paul Marc, LIVIAN, Yves-Frédéric, et THIVANT, Eric. « VIII. Michel Callon et Bruno Latour. La théorie de l'Acteur-Réseau » *Les Grands Auteurs en Management de l'innovation et de la créativité*. Caen. EMS Editions. 2016, p. 157-178. (Grands auteurs). En ligne : <https://www.cairn.info/les-grands-auteurs-en-management-de-l-innovation--9782847698121-p-157.htm> [consulté le 1 novembre 2022].

FASSHAUER, Ingrid et VEIL-ZADRA, Cathy. « 03. Crowdsourcing public et innovation territoriale : le cas d'un living lab rural », *Politiques & management public*. 2017, vol.1-2 n° 1-2. p. 61-81.

FØLSTAD, Asbjørn et KVALE, Knut. « Customer journeys: a systematic literature review », *Journal of Service Theory and Practice*. 6 mars 2018, vol.28 n° 2. p. 196-227.

FRANCE TIERS-LIEUX. « *Nos territoires en action* » : dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir. 2021. En ligne : <https://tiers-lieux.famillesrurales.org/rapport-2021-france-tiers-lieux-nos-territoires-en-action-dans-les-tiers-lieux> [consulté le 3 février 2023].

GRENIER, Corinne et DENIS, Jean-Louis. « Introduction. S'organiser pour innover : espaces d'innovation et transformation des organisations et du champ de l'intervention publique », *Politiques & management public*. 2017, vol.3-4 n° 3-4. p. 191-206.

GRENIER, Corinne, IBRAHIM, Rym, et DUPRAT, Lola. « Comment organiser un tiers-lieu éphémère pour favoriser l'émergence d'innovations institutionnelles ? Le cas d'un pôle d'opérateurs de services à domicile: », *Innovations*. 6 janvier 2020, N° 61 n° 1. p. 89-115.

HUSSENOT, Philippe. *La Gestion publique par objectifs : des ambitions à la pratique / Philippe Hussenot*. [s.l.]. Ed. d'Organisation. 1983. 249 p.; ill. 24 cm p. (Management public). En ligne : <https://documentation.insp.gouv.fr/insp/doc/SYRACUSE/132167/la-gestion-publique-par-objectifs-des-ambitions-a-la-pratique-philippe-hussenot> [consulté le 1 novembre 2022].

KOUPRIE, Merlijn et VISSER, Froukje Sleeswijk. « A framework for empathy in design: stepping into and out of the user's life », *Journal of Engineering Design*. octobre 2009, vol.20 n° 5. p. 437-448.

LASCOUMES, Pierre et LE GALES, Patrick. « Introduction : L'action publique saisie par ses instruments » *Gouverner par les instruments*. Paris. Presses de Sciences Po. 2005, p. 11-44. (Académique). En ligne : <https://www.cairn.info/gouverner-par-les-instruments--9782724609492-p-11.htm> [consulté le 1 novembre 2022].

LEGIFRANCE. *LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur* (1). En ligne : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000042738053 [consulté le 1 novembre 2023].

LEGIFRANCE. *LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur* (1). En ligne : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000042738065 [consulté le 3 novembre 2022].

LIBERATION. *La France a besoin de scientifiques techniciens*. 2013. En ligne : https://www.liberation.fr/sciences/2013/10/14/la-france-a-besoin-de-scientifiques-techniciens_939430/ [consulté le 2 novembre 2022].

LIM, Chiehyeon et KIM, Kwang-Jae. « Experience Design Board: A tool for visualizing and designing experience-centric service delivery processes », *Journal of Retailing and Consumer Services*. 1 novembre 2018, vol.45. p. 142-151.

NICOLINI, Davide et MONTEIRO, Pedro. « The SAGE Handbook of Process Organization Studies » *The SAGE Handbook of Process Organization Studies*. 55 City Road. SAGE Publications Ltd. 2016, p. 110-126. En ligne : <https://sk.sagepub.com/reference/the-sage-handbook-of-process-organization-studies/i904.xml> [consulté le 3 février 2023].

OJASALO, Jukka et KAUPPINEN, Sami. « Public Value in Public Service Ecosystems », *Journal of Nonprofit & Public Sector Marketing*. 28 octobre 2022, vol.0 n° 0. p. 1-29.

OLDENBURG, Ray. *The great good place: cafés, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts and how they get you through the day*. New York. Paragon House. 1991.

OSBORNE, Stephen P., RADNOR, Zoe, et STROKOSCH, Kirsty. « Co-Production and the Co-Creation of Value in Public Services: A suitable case for treatment? », *Public Management Review*. 27 mai 2016, vol.18 n° 5. p. 639-653.

PATRÍCIO, Lia, FISK, Raymond P., FALCAO E CUNHA, João, et al. « Multilevel Service Design: From Customer Value Constellation to Service Experience Blueprinting », *Journal of Service Research*. mai 2011, vol.14 n° 2. p. 180-200.

RIVAL, Madina et RUANO-BORBALAN, Jean-Claude. « La fabrique des politiques publiques co-construites : idéologie et pratiques innovantes », *Politiques et management public*. 30 juin 2017, vol.34 n° 1-2. p. 5-16.

SAEZ, Jean-Pierre et PIGNOT, LISA. « Présentation », *L'Observatoire*. 2018, vol.52 n° 2. p. 7-8.

SCIENCE-AND-YOU. « Sondage national "Les Français et la science" ». En ligne : <http://www.science-and-you.com/fr/sondage2021> [consulté le 2 novembre 2022].

SUIRE, RAPHEL. *Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux: entre conformisme et créativité*. Centre for Research in Economics and Management (CREM), UNiversity of Rennes 1, UNiversity of Caen and CNRS. 2013. En ligne : <https://crem-doc.univ-rennes1.fr/wp/2013/201308.pdf> [consulté le 30 août 2022].

TAX, Stephen S., MCCUTCHEON, David, et WILKINSON, Ian F. « The Service Delivery Network (SDN): A Customer-Centric Perspective of the Customer Journey », *Journal of Service Research*. novembre 2013, vol.16 n° 4. p. 454-470.

THOENIG, Jean-Claude. « Politique publique » *Dictionnaire des politiques publiques*. 5^e éd. [s.l.]. Presses de Sciences Po. 2014, p. 462-486. En ligne : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques-2014--9782724615500-page-420.htm?ref=doi> [consulté le 20 février 2023].

TRISCHLER, Jakob, PERVAN, Simon J., KELLY, Stephen J., et al. « The Value of Codesign: The Effect of Customer Involvement in Service Design Teams », *Journal of Service Research*. février 2018, vol.21 n° 1. p. 75-100.

TRISCHLER, Jakob et WESTMAN TRISCHLER, Jessica. « Design for experience – a public service design approach in the age of digitalization », *Public Management Review*. 3 août 2022, vol.24 n° 8. p. 1251-1270.

UNIVERSITE PSL. *Science et société : un dialogue permanent à entretenir*. 2021. En ligne : <https://explore.psl.eu/fr/documentation-et-partage-des-savoirs-psl/actualites/science-et-societe-un-dialogue-permanent> [consulté le 3 novembre 2022].

VALLAT, DAVID. *Que peut-on apprendre des tiers-lieux 2.0 ?*. XXVI^e conférence de l'AIMS (Association Internationale de Management Stratégique), Structure Fédérative et de Recherche MAELYSE (Management-Economie-LYON-Saint-Etienne). [s.n.]. 2017. En ligne : <https://shs.hal.science/halshs-01512929v1/document> [consulté le 2 novembre 2022].

VANLEENE, Daphne, VOETS, Joris, et VERSCHUERE, Bram. « The co-production of public value in community development: can street-level professionals make a difference? », *International Review of Administrative Sciences*. septembre 2020, vol.86 n° 3. p. 582-598.

VARGO, Stephen L. et LUSCH, Robert F. « Institutions and axioms: an extension and update of service-dominant logic », *Journal of the Academy of Marketing Science*. janvier 2016, vol.44 n° 1. p. 5-23.

VINK, Josina, KOSKELA-HUOTARI, Kaisa, TRONVOLL, Bård, et al. « Service Ecosystem Design: Propositions, Process Model, and Future Research Agenda », *Journal of Service Research*. mai 2021, vol.24 n° 2. p. 168-186.

WESTLEY, Frances, ANTADZE, Nino, RIDDELL, Darcy J., et al. « Five Configurations for Scaling Up Social Innovation: Case Examples of Nonprofit Organizations From Canada », *The Journal of Applied Behavioral Science*. septembre 2014, vol.50 n° 3. p. 234-260.

4 BENCHMARK

Ce benchmark retrace l'ensemble des entretiens et visites que nous avons effectués au sein de tiers-lieux, ainsi que nos entrevues avec les futurs utilisateurs du bâtiment Public Factory (alumnis, enseignants, étudiants, doctorants). Ces rencontres se sont déjà révélées capitales dans l'élaboration de notre travail, nous ayant fourni une matière riche pour penser le futur tiers-lieu de Sciences Po Lyon. Elles nous permirent d'envisager les questions majeures relatives aux valeurs ; au design ; au fonctionnement ; à la gouvernance ; à l'économie ainsi qu'à l'événementiel du lieu, tant du point de vue des gestionnaires de tiers-lieux que de celui de leurs utilisateurs. Ce benchmark fait état de ce que nous avons retenu de ces entretiens, au sein de chacune de ces catégories de questionnements, et sur quoi nous nous appuyons afin de construire notre rendu final.

La Myne



VALEURS

Confiance, Expérimentation, Accompagnement, Convivialité, Évolution, Bienveillance

DESIGN

- Pas de design particulier.
- Récupération et donation.
- Modulable en fonction des besoins et des envies des membres.

FONCTIONNEMENT

- Fonctionnement très libre au gré des besoins et des attentes des membres de la communauté.
- Chaque membre peut devenir concierge et avoir les clés pour accéder au bâtiment.
- Sinon amplitude horaire de 9h à 18h.
- Création d'un cercle de confiance.
- Équilibre entre ordre et chaos
- Évolution constante. puisque les évolutions comptent plus que les choix prédéfinis.
- Entrepreneurat coopératif

GOVERNANCE

- Gouvernance très ouverte.
- Système de collège pour certaines prises de décision. Sinon action d'autre organisation ou de plus petit comité.
- Les besoins définissent qui peut agir.

ECONOMIE

- Dons et cotisations
- Création de coopérations sur lesquelles La Myne s'appuie pour valoir un revenu → prestations
- Conventions de réciprocité

EVENEMENTIEL

- Événements organisés par des organisations extérieures surtout.
- Moins d'événements pour se concentrer sur le bien être des membres
- Repas collaboratifs

La fabrique de l'innovation



VALEURS	Évolution, Mutualisation, transversalité, interdisciplinarité
DESIGN	• Pas encore de choix. • Volonté de mutabilité : que les espaces soient changeants et adaptables mais pas le mobilier. • Différentes positions de travail. • Petites salles pour travailler (4 personnes)
FONCTIONNEMENT	• Réseau de fabrication • créer des liens en se voyant au quotidien et faire émerger des projets par collaboration. • idée de collocation → partage du lieu et de sa gestion : tous responsable • Ouverture 8h-18h et coworking 24h/24H.
GOVERNANCE	• Gouvernance partagée ; surtout pour la gestion des événements • sinon la gestion reste le rôle de l'université. • important de clarifier les rôles de chacun.
ECONOMIE	• Location des bureaux sur deux trois étages → but lucratif. Il y a des adhérents. • Tout l'espace du RDC est gratuit.
EVENEMENTIEL	• formations, ateliers créatifs, jeux sérieux • Programmation qui n'est pas imposée mais est gérée par les utilisateurs.

La cordée



VALEURS	Convivialité, partage et bonheur dans le travail
DESIGN	Le Design est la partie la plus impressionnante du projet. • Installation d'un filet en hauteur avec coussins dans lequel il est possible de s'installer et de travailler • Des espaces construits pour le travail en groupe avec un univers ludique chaleureux et accueillant • Multitudes de positions dans lesquelles il est possible de travailler : assis, semi-couché, chaises, balles etc.
FONCTIONNEMENT	• Accès 24H/24 7/7 • Système de Badge • Des espaces cosy dans lesquels le seul objectif est de se reposer et d'échanger avec les autres. Un espace qui est donc réservé aux moments de pause. • Une terrasse pour pouvoir travailler dehors
ECONOMIE	• 3 forfaits "Blade" "Rando" Trail Noms plus intéressants que simplement premium, VIP etc. • Location des salles de réunions
EVENEMENTIEL	• Ateliers thématiques, initiations diverses, repas à thème, apéros, rendez-vous sportifs • Demie/ journée professionnelle, plusieurs fois dans le mois des professionnels se rendent disponibles pour des temps d'échange (des juristes, des RH etc.)

Tuba



VALEURS

Transformation urbaine, Union et fédération, Compréhension

DESIGN

- Pas de design particulier marquant. Tables et chaises en bois qui permettent une ambiance cosy tout au plus.
- “salle de récup” pour se reposer, avec des poufs en mousse

FONCTIONNEMENT

- Accueil de multitude d’acteurs : prise en compte des chercheurs mais aussi acteurs public/ privés et des startups
- Espace Lab : espace de coworking gratuit pour tout public du lundi au vendredi de 9h à 18h.
- Le QG : espace réservé aux entreprises, startups travaillant dans l’urbain.
- Implantation au territoire très forte : ce qui permet de faire venir les citoyens.
- Innovation centrée usager-es – à la croisée du design et des sciences humaines et sociales
- Création d’un véritable écosystème.
- Importance du cadre : prise en compte des SDF : deviennent comme des gardiens.

GOVERNANCE

- Association
- Conseil d’administration constitué de 4 collèges - collège grands groupes producteurs de données numériques - collège des membres oeuvrant pour la ville - collège de pôle de compétitivité - collège des accompagnants de l’association

ECONOMIE

- Système d’adhésion : location de salles et forfait pour les entreprises (45%)
- Marché public (10%) : financement public
- Financements européens (19%)
- Prestation de service (26%)

EVENEMENTIEL

- Ateliers - table ronde - jeux sérieux - expositions - projections débats
- Expérimentations de startup avec des citoyens volontaires.
- Évènements sur inscription en physique mais aussi en ligne (permet d’avoir un public plus large).
- Atelier participatif : mise en commun : -exploration - ideation - prototypage - puis phase d’expérimentation
- Prêt du lieu pour se faire connaître.

Lieu'Topie



VALEURS

Solidarité - Lutte contre la précarité (étudiante, menstruelle notamment) et l'isolement - Ecologie - Inclusivité - Alimentation responsable. Dimension très forte du lieu et de ses projets. Tiers-lieu qu'on peut presque qualifier de politique. Réflexion sur une façon alternative de vivre sa vie étudiante.

DESIGN

L'aménagement intérieur n'est pas la dimension la plus développée de ce lieu. Mais espaces de détente "zone chill" (canapés). Recherche de bien-être au sein du lieu tout de même. Mobilier de récupération.

FONCTIONNEMENT

- Espace de détente (modulable) - de travail - kitchenette (120m²). Machine à laver libre d'accès.
- Ouvert de 16h à 22h toute la semaine.

GOVERNANCE

- Gestion par une association étudiante (tous sont co-présidents). 7 membres composent le CA.
- Charges partagées entre eux.
- Pas uniquement bénévolat : équipe salariée (2 salariés + 2 services civiques). Permet d'assurer l'ouverture toute la semaine.

ECONOMIE

- Café/bar, épicerie solidaire, prestations (30% des revenus) + Subventions (de la ville de Clermont-Ferrand, FSDIE, Crous Culture-ActionS, agrément Fonjep ; 70% des revenus).
- But de s'inscrire hors d'une logique de consommation.
- Locaux loués.

EVENEMENTIEL

- Création d'un tremplin musical étudiant
- Distributions de protections menstruelles
- Programmation culturelle : conférences, projections, débats.
- Ateliers cuisine, couture ; troc party ; coiffeurs solidaires.
- Événements divers qui évoluent d'année en année, toujours liés aux demandes des étudiants et aux valeurs du lieu.

Le 21

**VALEURS**

Entrepreneuriat, solidarité, innovation, convivialité, recherche d'évolution constante.
Valeurs assez peu mises en avant, dimension qui n'est pas prégnante.

DESIGN

Design classique (tables et chaises principalement), open-space.
Mobilier de récupération.

FONCTIONNEMENT

- Salles de travail en co-working, espace cuisine, terrasse, espace pour le travail informatique, espace de travail individuel. 2 autres espaces possédés dans des villages alentours, plus réduits.
- Réservations d'espace à l'avance via logiciel Booked.

GOVERNANCE

- Dimension d'auto-gestion, mais pas uniquement, aussi équipe salariée (ménage etc). 7 salariés. Horizontalité recherchée.
- Fonctionne comme une association : CA, AG avec représentation de tous les acteurs qui participent au tiers-lieu.

ECONOMIE

- Adhésion pour accéder aux espaces de co-working (vont de 60 à 600 euros par mois).
- Prestations pour entreprises (ex organisation d'un Prix national d'innovation à la campagne).
- Subventions (Département, Région, Etat).

EVENEMENTIEL

- 2 pôles : actions sociales et solidaires / actions d'aide à l'entrepreneuriat.
- Ateliers numériques, d'aide à la création d'entreprise.
- Expositions culturelles (chaque mois, un artiste affiche ses créations au sein du TL).

L'ess cargo



VALEURS

Solidarité ; écologie ; développement durable sociale ; entraide

DESIGN

Minimaliste : juste tables et chaises, et plantes. Mobilier de recup de la fac de Rennes 2.

FONCTIONNEMENT

- 2 espaces “libres” et un troisième espace réservable sur demande moyennant une participation libre. Un bar et une cuisine partagée.
- Bâtiment en libre accès de 8h à 22h.
- Ouvert à tous les publics : partenaires, personnels, enseignement supérieur, étudiants

GOVERNANCE

- Géré par une association, différenciée de l'administration de la fac de Rennes 2. Équipe de 8 personnes (dont 2 services civiques).
- Mode de décision collégiale : les navigateurs/navigatrices (usagers : étudiants, habitants) à 40% ; partenaires 20% ; personnel 20% ; enseignants chercheurs 20%.
- Dans le CA : entre 2 et 4 représentants par collèges et la direction a une place d'office dans la catégorie « personnel ».

EVENEMENTIEL

Plusieurs pôles d'activité :

- Mille et une feuilles à solidarité : développement d'une communauté d'entraide et de partage, tournée notamment vers l'alimentation. Défis culinaires, distribution de nourriture. Mardi éco-solidaires. DIY : fresque du climat.

À long terme l'objectif est que les utilisateurs prennent possession des lieux et organisent des événements eux-mêmes, ce n'est pas encore le cas ;

- Valorisation des projets et des personnes ; accompagnement de projet et entrepreneuriat : workshop, entretiens conseils, accompagnement des auto-entrepreneurs.
- Contribuer au commun : valoriser les pratiques de l'association et de ses membres ; et valorisation des territoires.

Alumnis

Entretien avec Baptiste Billmann, président de
l'association des Alumnis de Sciences Po Lyon

Objectif

Créer un espace ressource pas seulement pour les étudiants
mais aussi pour les professionnels/alumnis

Enjeux/défis

Seuls 15-20% des alumnis sont à Lyon, tel est le public à
viser. Enjeu : surtout communicationnel, en toucher le plus
possible (mailing, LinkedIn).
Attention ! ils ont une vie pro à côté, donc à organiser en
dehors des horaires de travail.
Collaboration récente avec Sciences Po Lyon.

Événementiel

Action de mentorat envisagée auprès des étudiants, une
sorte de CVthèque.
Stage-dating (période de recherche de stage).
Eux ont envie de transmettre via des conférences-ateliers
professionnalisantes.

Autres idées intéressantes

Alumnis sont sans locaux, pas d'accès à la BU : la PF leur
permettrait de se réunir. Pour les faire venir, potentiellement
fixer une date (ex chaque 1er jeudi du mois faire un forum,
leur permet de s'organiser et créer un sentiment
d'appartenance).
Cherchent des chercheurs/doctorants aussi pour remplir
leurs rangs.

Place au débat !



Principales idées de collaboration

Idée n°1

Création d'un groupe de discussion, sorte de table-ronde, se réunissant régulièrement pour réfléchir, débattre, innover autour d'un sujet précis ou de plusieurs sujets afin de proposer par la suite des orientations et/ou rapports publiés à Sciences Po Lyon et au-delà portant sur lesdits sujets. Par exemple, un des sujets pourrait être lié à la question de la préservation et du développement du débat d'idées au sein des établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, les participants pourraient-ils proposer, en premier lieu, un état des lieux sur le débat au sein de l'IEP et d'autres universités de la région puis, dans un second temps, de proposer des pistes pour le renforcer, le développer ; le tout sera présenté aux administrations des universités concernées par les travaux.

Idée n°2

Création d'un groupe de réflexion, rédaction qui proposerait chaque mois une revue de presse sur un à trois grands sujets d'actualité sous trois angles de vue différents incluant l'opinion personnelle des auteurs. La Public Factory représenterait une opportunité en termes de structures mais aussi en termes de rencontres en participants internes et externes à Sciences Po Lyon.

Idée n°3

Un format hybride entre les idées 1 et 2 reprenant l'idée des Palabres. Les intervenants et participants changeraient à chaque nouvelle tenue de Palabres, mais un micro-rapport/résumé en serait proposé à l'issue.

Justine V.

VALEURS	Création de lien social, liberté, partage d'art et de culture.
DESIGN	• Idées d'un mobilier dynamique avec baby-foot, jeux de société... • Intéressant d'avoir un mobilier adaptable, modulable. • Plantes.
ÉVÈNEMENTIEL	Bâtiment PF vu comme une salle libre, qui manque à Sciences Po. Lieu associatif, une sorte de nouvelle salle des associations et à la fois un foyer des étudiants. Ne pas prioriser les conférences. Ateliers (idée d'atelier peinture par ex), exposer l'art des étudiants. Faire des one-man-show d'étudiants.
GOVERNANCE	Une association de gestion sans rémunération paraît être trop exigeante pour des étudiants, mais il est jugé intéressant que ces derniers gèrent le lieu. Idée d'une charte d'engagement.
FONCTIONNEMENT	Pouvoir y aller "quand on veut", c'est-à-dire pouvoir y travailler le soir, quand la BU est fermée.
ÉCONOMIE	Potentiellement créer un bar.

Ali I.

VALEURS	Lieu de partage culturel, de liberté.
DESIGN	• Avoir la possibilité d'utiliser le lieu de façon libre grâce au mobilier modulable. Avoir les "outils" pour organiser les salles comme on le souhaite ("logique bac à sable"). • Espace aéré, lumineux, avec communication à distance possible entre élèves par tableaux et feutres.
ÉVÈNEMENTIEL	Pas que des expos et conférences, mais aussi des soirées cinéma. Ateliers, rencontres, questions, jam sessions (événements interactifs, ce qui diffère de ce que propose SP habituellement).
GOVERNANCE	Lieu qui serait auto-gouverné, mais l'association représente un travail à plein temps, ce qui paraît compliqué.
FONCTIONNEMENT	Lieu qui ne serait pas qu'un lieu de consommation. Lieu qui pourrait fermer tard, et qui serait reservable sur Affluence.

Marie G.

VALEURS	Lien social, lieu de rencontre, de détente.
DESIGN	• Avoir des poufs, des chargeurs pour téléphones, un mobilier qui corresponde à un état d'esprit studieux mais détendu. • Livres en libre service, plantes. • Pouvoir manger sans avoir besoin d'acheter. • Mobilité des meubles. • Tables de ping-pong, baby-foot, jeux de société...
ÉVÈNEMENTIEL	• Café-débats. • Rencontres avec des associations. • Evenements organisés par des associations, et pas seulement celles de l'IEP mais celles de toute la ville.
GOVERNANCE	Bonne idée de gérer avec des étudiants, mais le fait que l'association ne fasse que ça semble peu attractif, et peu épanouissant. Idée d'employer et payer des étudiants.
FONCTIONNEMENT	Entrée avec un badge. Pouvoir y travailler le soir. Que tous les étudiants puissent y aller, même hors Sciences Po.
ÉCONOMIE	Lieu sans optique de rentabilité serait le mieux.

Imqne A.

VALEURS	Lieu de rencontre, d'usage libre, valeur d'ouverture forte.
DESIGN	• Mobilier qui permette aussi la rencontre informelle et pas uniquement le travail académique (canapés etc). • Mobilier permettant de manger sur place (micro-ondes etc). • Cozy, plaids, avec des couleurs. • Idée de l'évolution des postures est intéressante (sauf tatamis, risque d'odeurs).
ÉVÈNEMENTIEL	• être un lieu permettant aux associations de se réunir, et d'organiser des événements. • Tables rondes, débats, clubs de lecture. • Orienter les événements vers du pratique (workshop), plutôt que du théorique que nous avons déjà beaucoup à l'IEP (conférences etc). • Montrer des projets concrets, en créer. • Rencontrer des professionnels, participer à des cours spécialisés (ex le codage).
GOVERNANCE	Auto-gestion totale est utopique. Idéal serait de recruter des vrais employés.
FONCTIONNEMENT	Pas ouvert qu'aux étudiants de l'IEP. Ouverture le week-end.

Jules W.

VALEURS	Ouverture d'esprit ; émulation ; tourner vers l'avenir
DESIGN	• Lieu informel, pas vraiment dans le cadre scolaire, lieu agréable, avec atmosphère sympa et pas oppressante. • De l'espace ; verdure ! plantes ! coin extérieur ? • Vidéo projecteurs et adaptateurs pour ordinateurs à disposition • Imprimantes ; tableaux blancs avec feutres qui marchent. • Lieu où l'on peut se connecter et se déconnecter. • Assises qui soulagent les douleurs au dos : sièges confortables et pas comme en amphi importance de la santé et du bien-être ; argument pour faire venir les étudiants. • Privilégier made in Europe, ou France. Pas besoin de beaucoup de mobilier en soi : privilégier la qualité.
ÉVÈNEMENTIEL	• Emplacement du parc à mettre en avant avec les événements. • Programmation variée ; vraie émulation culturelle ; pourquoi pas des événements en soirée ; pourquoi pas les associations de scpo sur les parties du monde qui feraient des journées/semaines thématiques avec pleins d'évènements.
GOVERNANCE	Nécessité de contrôle par l'administration de Sciences Po. Définir une charte/un règlement de base.
FONCTIONNEMENT	• Entrée avec un badge. • Quelqu'un à l'accueil pour accueillir les partenaires • Possibilité de réserver des salles
ÉCONOMIE	Espace restauration/café/distributeur : mieux qu'au corner. Partenaire qui voudrait ouvrir son café dedans ?

Anne-Sophie Chambost

LIEN MONDE DE LA RECHERCHE-CITOYENS

Permettre l'interaction entre acteurs publics et citoyens
semble capital. Création d'un bureau des doctorants.
Lier les chercheurs et les associations.

ORGANISATION DE COURS AU SEIN DU LIEU

Des cours de type cours magistral n'y auraient pas leur place
(peu d'intérêt), mais pour certaines spécialités ce serait très
judicieux (cours de communication, de journalisme, de langue).
Permettre l'innovation pédagogique, les cours hybrides.
Travailler sur la dématérialisation pour que les élèves aient
accès à des bases de données, à des extensions numériques.

ÉVÈNEMENTIEL

- Conférences d'actualité.
- Permettre au CHELs d'y organiser des événements qui
rassembleraient des étudiants d'horizons différents.

DESIGN

Importance du mobilier modulable, ce qui peut permettre
d'innover (rejet du mobilier classique). Notamment gros poufs.

FONCTIONNEMENT

Ouverture aux citoyens dans leur ensemble pour les lier au
monde de la recherche.

David-André Camous

CE QU'IL MANQUE À SCIENCES PO ...

De l'espace et des cours plus originaux

EN TANT QUE PROFESSEUR ...

Se dit prêt à proposer des cours en dehors du cadre traditionnel. Mais peut-être un peu compliqué pour les CDM (pas le temps de se rendre sur place en deux heures, surtout si les étudiants ont une autre CDM directement derrière).
Cependant envisageable dans les cours de master. Cadre extérieur d'une classe intéressant. Opportunités en termes de cours à partir de la 4e année.
Pour la formation continue : il y a peut-être des choses à faire.

ÉVÈNEMENTIEL

- Faire venir des professionnels : dans le cadre des cours et hors des cours.

Idée : faire des réunions pédagogiques à Blandan avec tous les enseignants, un peu innovantes, pour leur permettre de saisir les enjeux. Ne pas faire une visite au sens traditionnel du terme, leur faire « vivre » la visite.

Balade de discussion ? En partant de scpo.

- Concernant les professionnels qui suivent les spécialités de master (reconversion, formation continue sur des journées payantes etc...), c'est intéressant : les professionnels en question pourront imaginer revenir à l'occasion d'autres événements.

DESIGN

Matériellement : même pas forcément besoin de chaises.
Mobilier créatif. Ne pas avoir un mobilier trop « gadget » mais davantage pratique.

COMMUNICATION

Difficile avec les profs car leur venue dépend de leur volonté personnelle de se renouveler
Idée : la réunion pédagogique de début d'année innovante (mentionnée précédemment).

Entretien avec Lalla Amina Drhimeur

Doctorante internationale

IDENTIFICATION DES BESOINS :

Problème concernant la formation doctorale

Expérience isolante et déroutante à ScPo, ScPo ne soutient pas assez le programme de doctorants. Trop grande part laissée à l'initiative personnelle pour se former. Processus top-down. Manque d'opportunités de conférences et d'auto-organisation.

Manque d'opportunités

Manque d'opportunités pour entrer en contact avec les entreprises, organisations. Accès difficile aux opportunités de travail en entreprises, en dehors du cadre académique

Manque total de communauté des doctorants à ScPo

Manque total de communauté des doctorants à ScPo, pas de réseau doctoral de ScPo. Gros impact sur les doctorants internationaux.

En bref...

→ Volonté forte de partager sa recherche et d'organiser des séminaires et conférences. Beaucoup plus à offrir en terme de connaissances et de partage mais pas les moyens de le faire.

La Public Factory peut résoudre beaucoup de ces problèmes et créer une communauté délaissée sur le plan social et académique.

VRAIE DEMANDE de la part des doctorants. Envie de s'intégrer aux événements et de partager.

Entretien avec Hannah Laufer

Doctorante

IDENTIFICATION DES BESOINS :

**Pas de communauté doctorale
à Sciences Po Lyon**

Il y beaucoup d'acteurs dans le monde doctoral et il est difficile de réunir tous les acteurs de ce monde → créer un espace qui puisse faciliter les interactions avec les différents acteurs.

Manque d'opportunités

Difficile de mettre en relation le monde académique et celui du privé

.

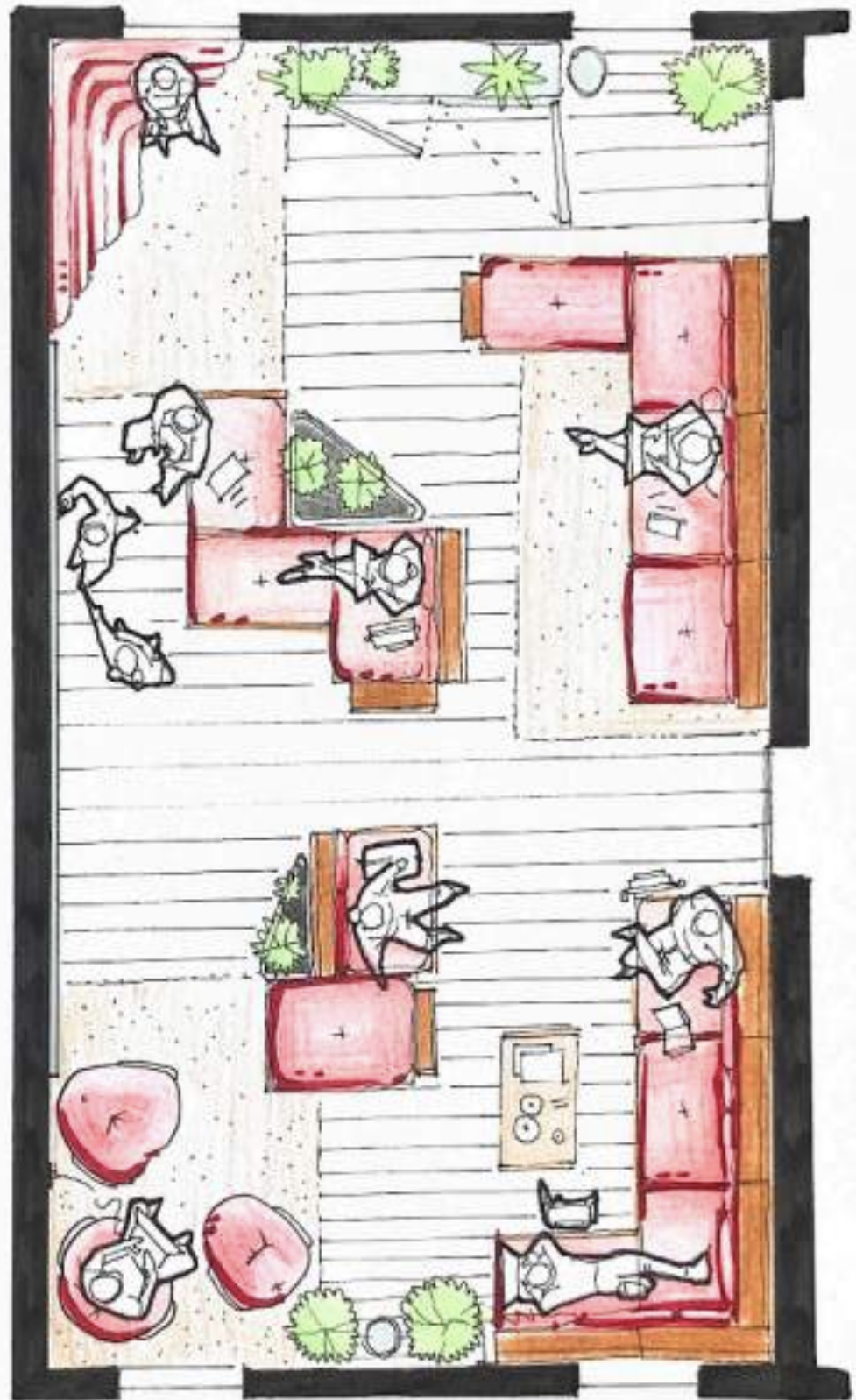
PROPOSITION DESIGN N°1

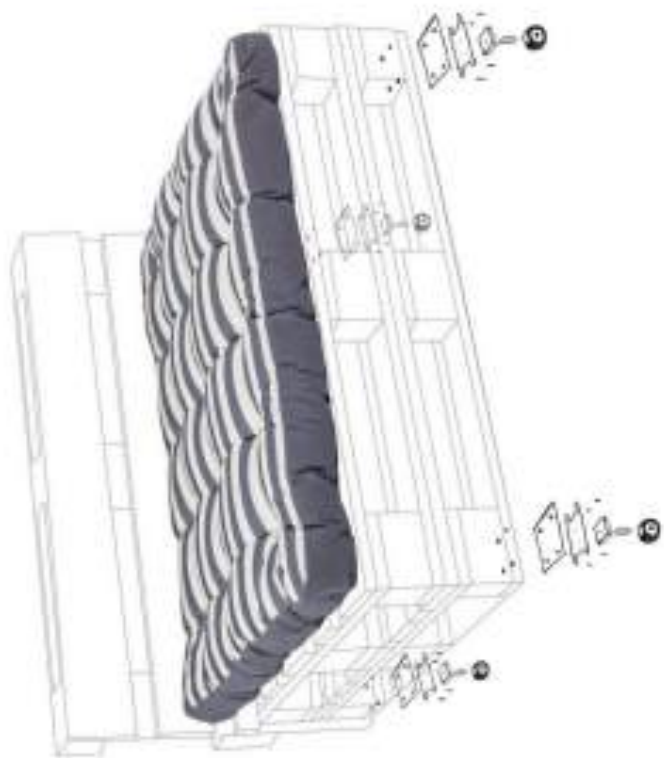


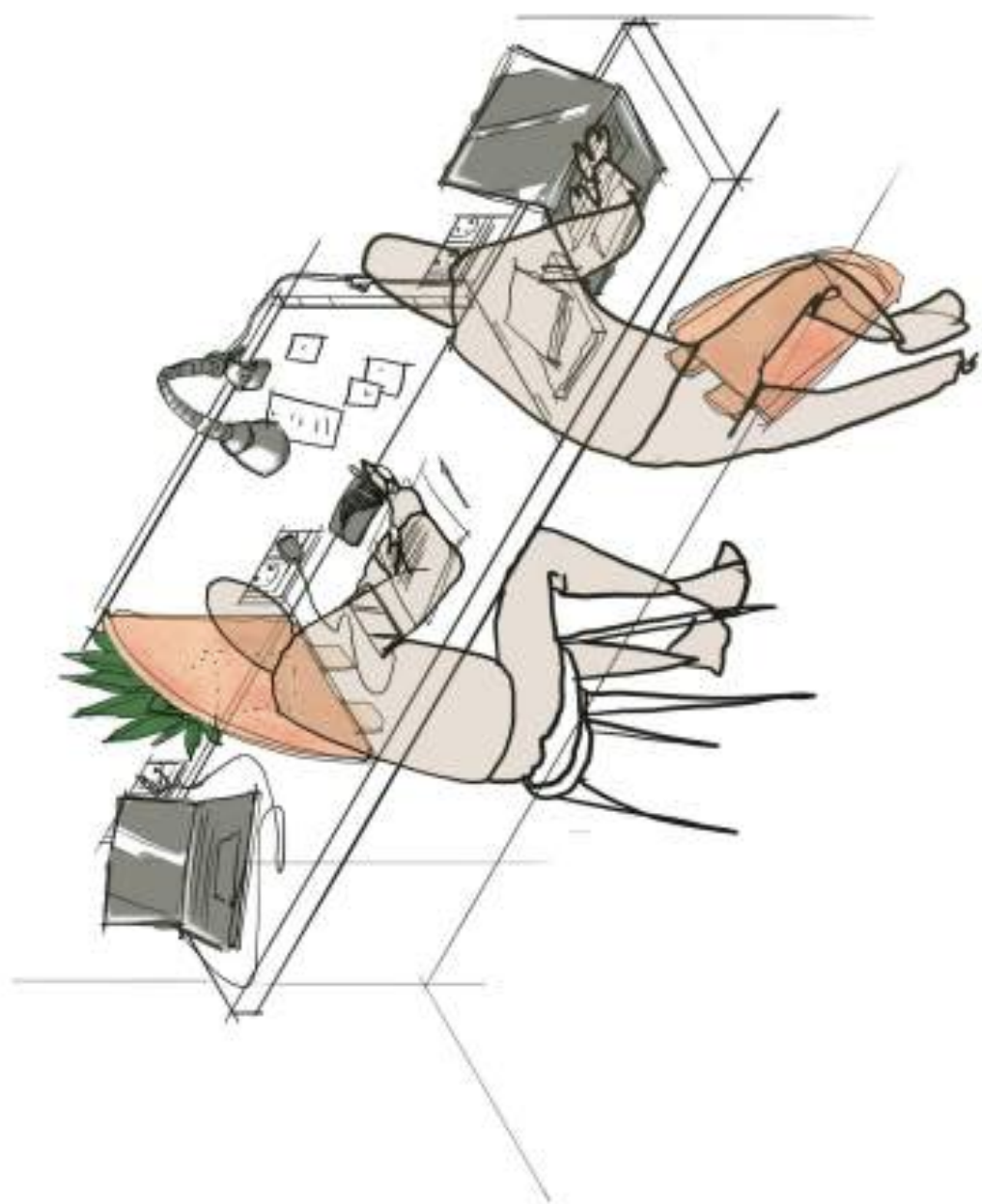
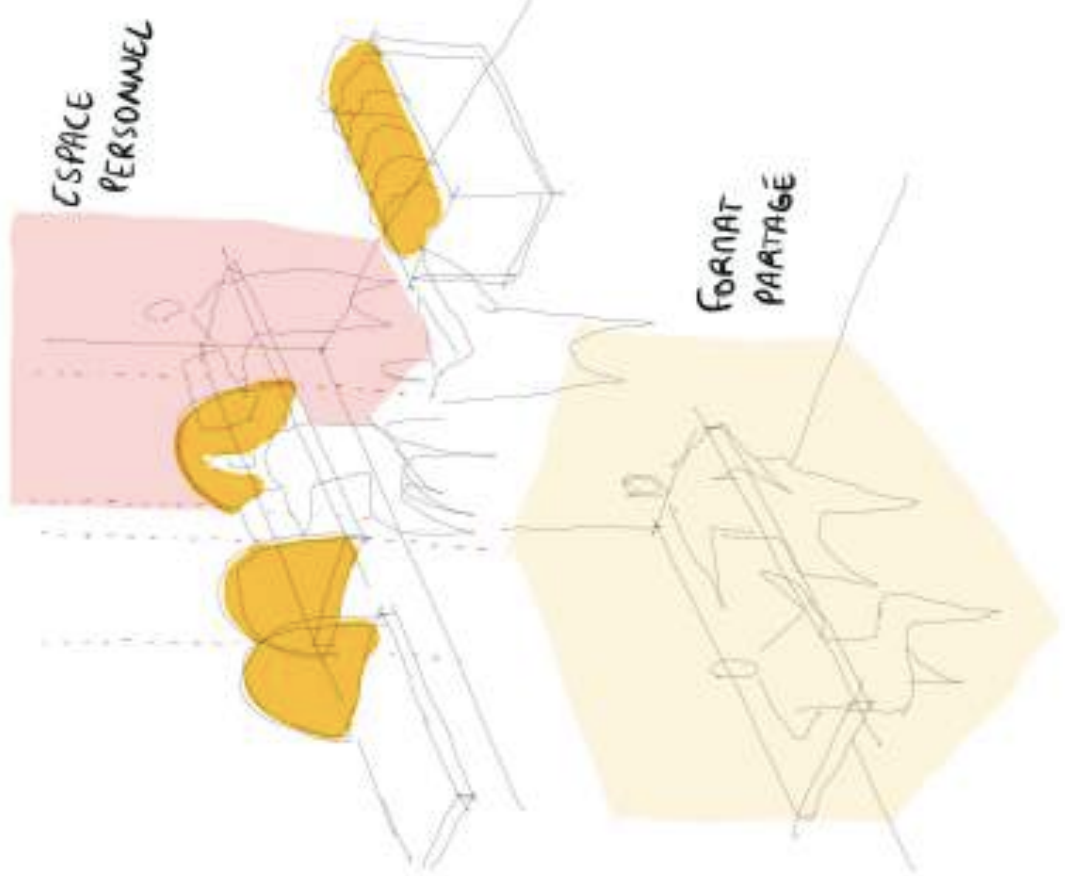
 SALLE CRÉA . ASSIS . ALLONGÉ . (N.1)

 TAQUETTES + COUSSINS + POUF .

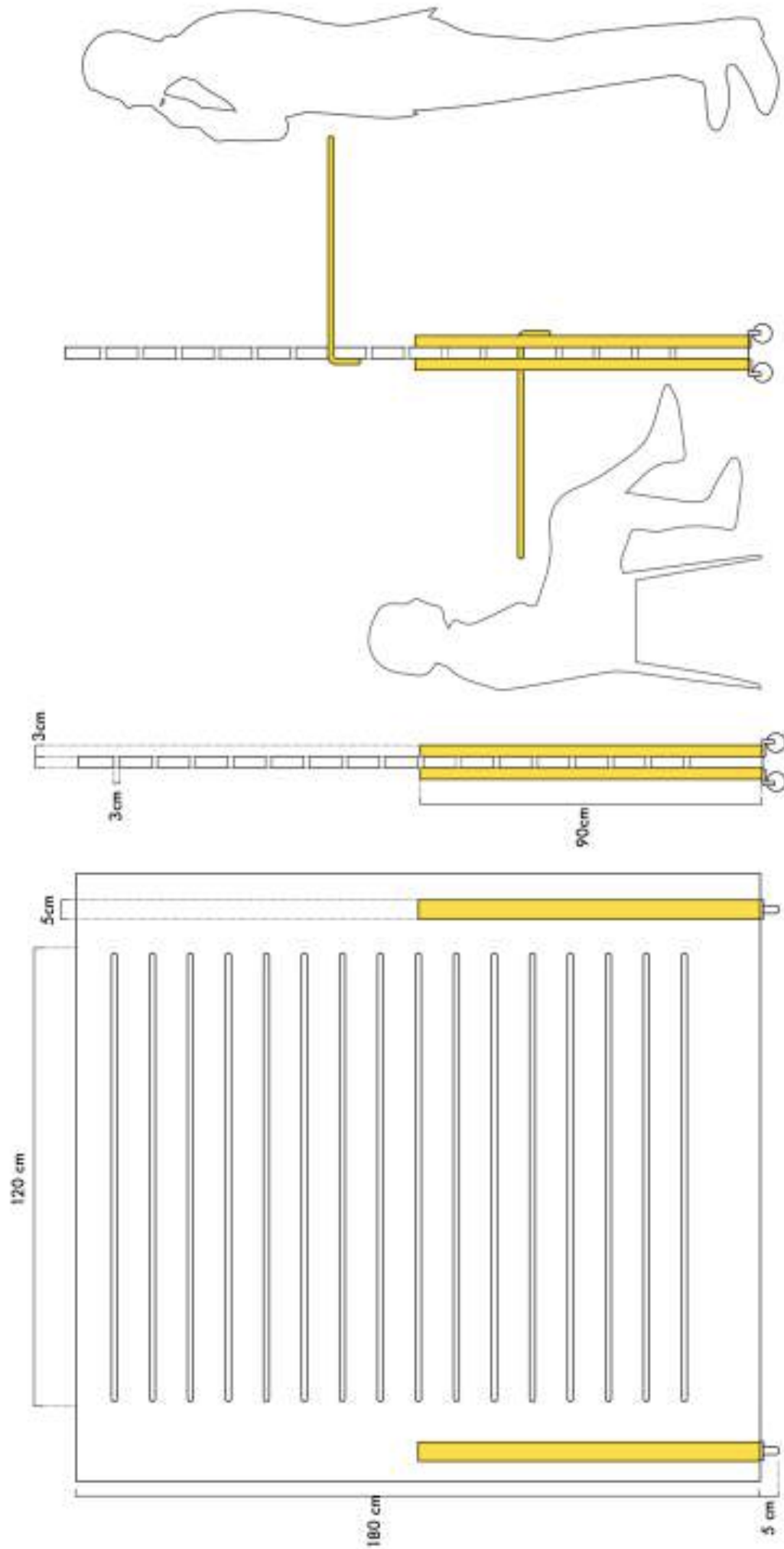
 ESPACE DÉTENTE . PLANTES .







PROPOSITION DESIGN N°2







SCANNEZ-MOI!



1A 2A 3A



4A 5A



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE

PUBLIC FACTORY

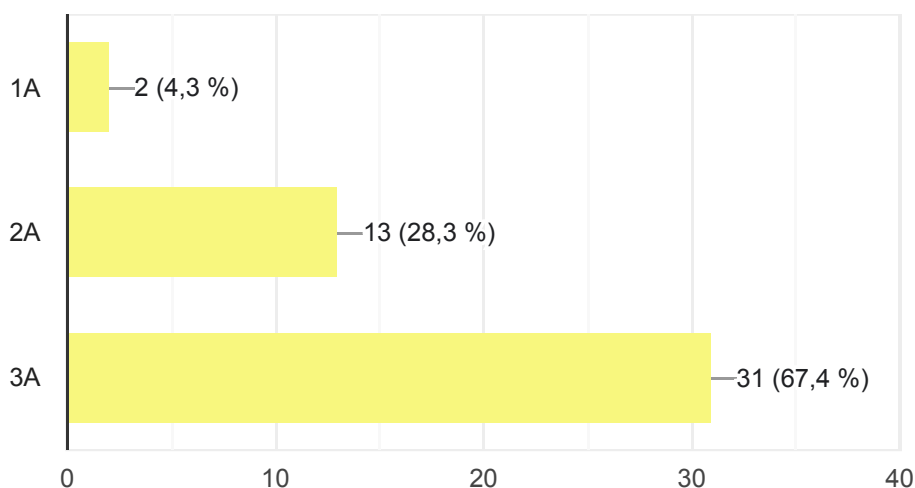
46 réponses

[Publier les données analytiques](#)

Vous êtes en :

 Copier

46 réponses

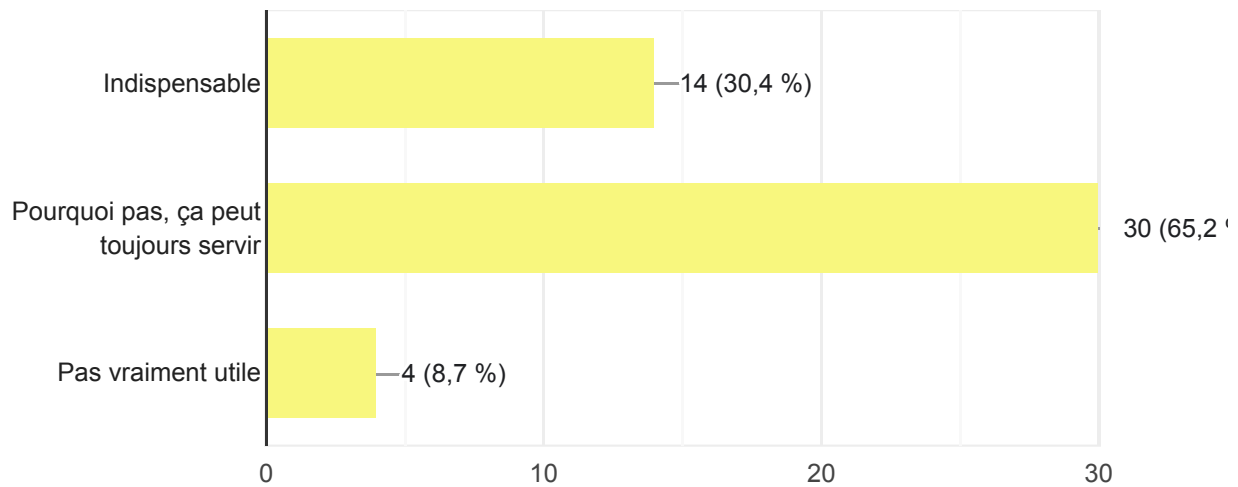


Design

Pour vous, un tableau blanc à disposition pour travailler c'est :

 Copier

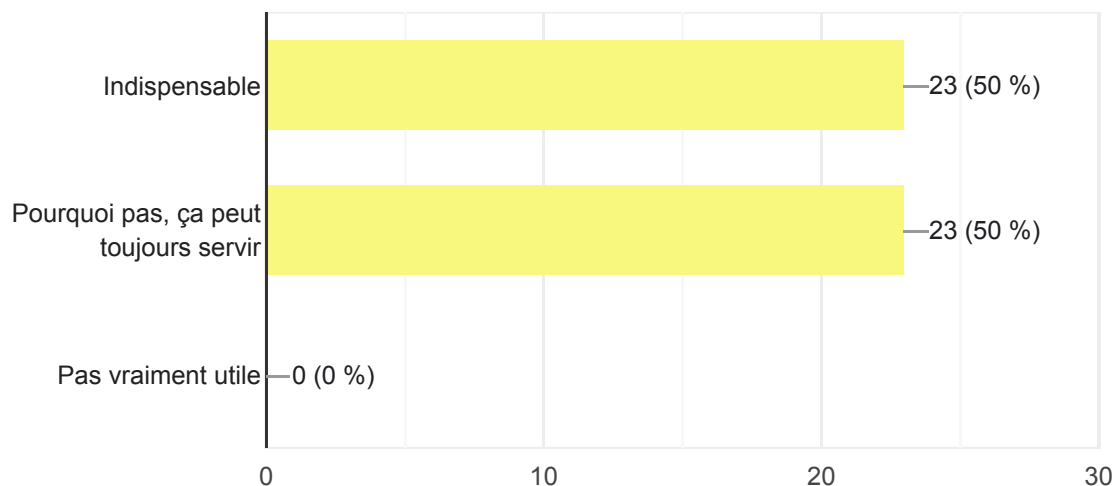
46 réponses



Pour vous, des feuilles, stylos, feutres, post-it, etc. à disposition, c'est :

 Copier

46 réponses



De quels outils/équipements auriez-vous besoin pour travailler et vous réunir ?

23 réponses

Écran de projection

Prises électriques accessibles

Prise électrique, café

Projecteur

Matériel de réunion normal, cabines insonorisées de travail

Ordinateurs et blocs-notes (si possible!)

Des tables avec différentes configurations possibles

Micros / Vidéo-projecteur / Machine à café

Chaises, tables

De quoi brancher des ordinateurs

Un canapé, une décoration conviviale

Vidéo projecteur

ardoise?

Des espaces semi fermés de travail, beaucoup de tables

Un micro-onde, une machine à café

Vidéo projecteur, tables, une ou deux separesy

Une table RONDE, des chaises confortables, une machine à café eheh

Prises, wifi, machine à café

Grande feuilles A4 de brouillons

Des salles de travail de groupe fermées et insonorisées

Espaces privés pour des groupes de travaux; beaucoup de prises si possible dans les bureau (comme la bu à saint-etienne); des espaces lumineux et colorés; de la papèterie à proximité pourrait être un plus; une bonne connexion internet;

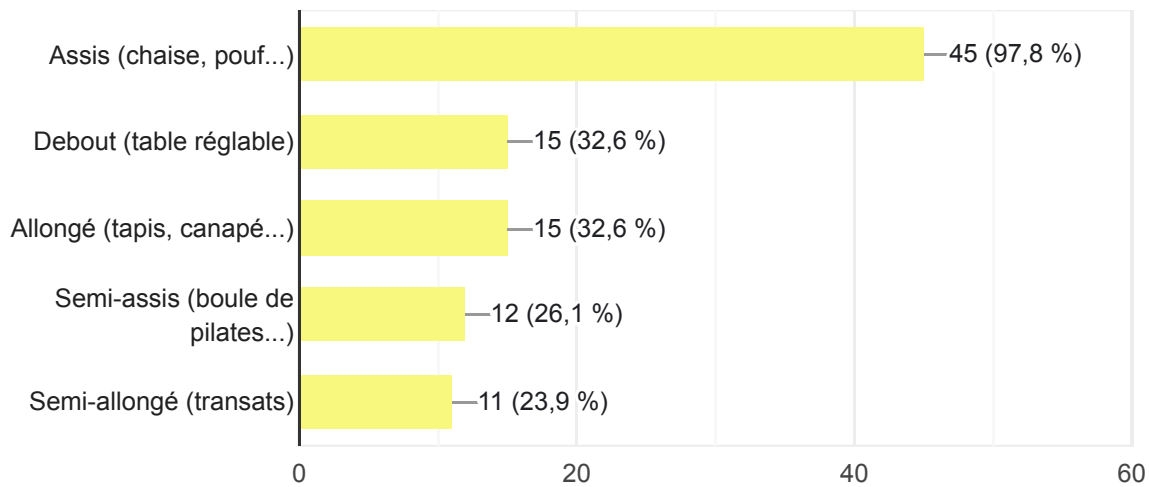
Miroirs, feutres, chaises, tables

Prises, imprimantes, vidéo projecteur SIMPLE D'UTILISATION

Dans quelle(s) position(s) préférez-vous travailler ?

 Copier

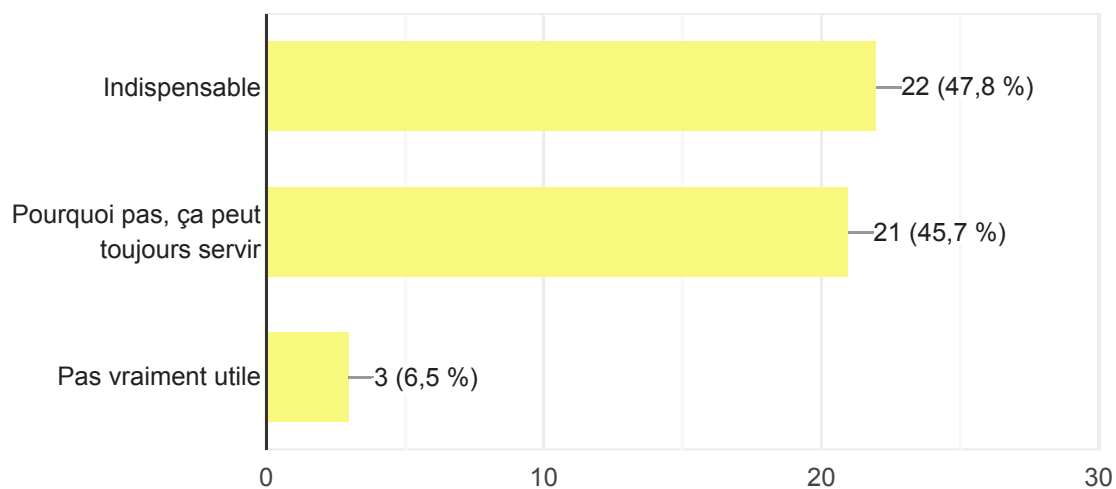
46 réponses



Pour vous, un espace de travail modulable (déplacer le mobilier à sa guise) c'est :

 Copier

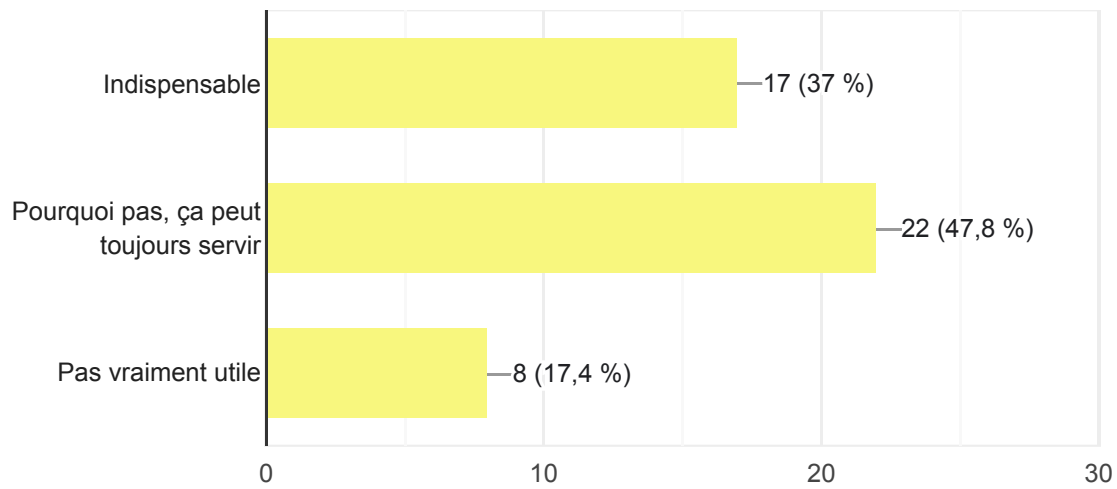
46 réponses



Pour vous, un mobilier ajustable et personnalisable c'est :

 Copier

46 réponses



Autres suggestions qui pourraient stimuler votre créativité ? (musique, dispositions dans l'espace, mobilier particulier ...)

13 réponses

Grande fenêtre

De la luminosité !!! Pas de musique surtout

Pouvoir mettre de la musique qu'on choisit peut être une bonne idée

De quoi mettre de la musique

Ajouter des outils pour se restaurer (machine à café, frigo, micro onde)

Musique de fond style lofi ou musique détente, focus

Espace avec des tatamis au sol

Faire des espaces séparés selon le type de travail notamment selon le nombre de gens

Possibilité de mettre de la musique en fond

Des plantes (des vraies, et si elles ont des prénoms encore mieux), des espaces d'affichage et de création collaborative (fresque, tableau à idées, tableau à citation)

Un espace commun assez chill pour discuter/travailler et des salles plus dédiées au travail en groupe

Plantes

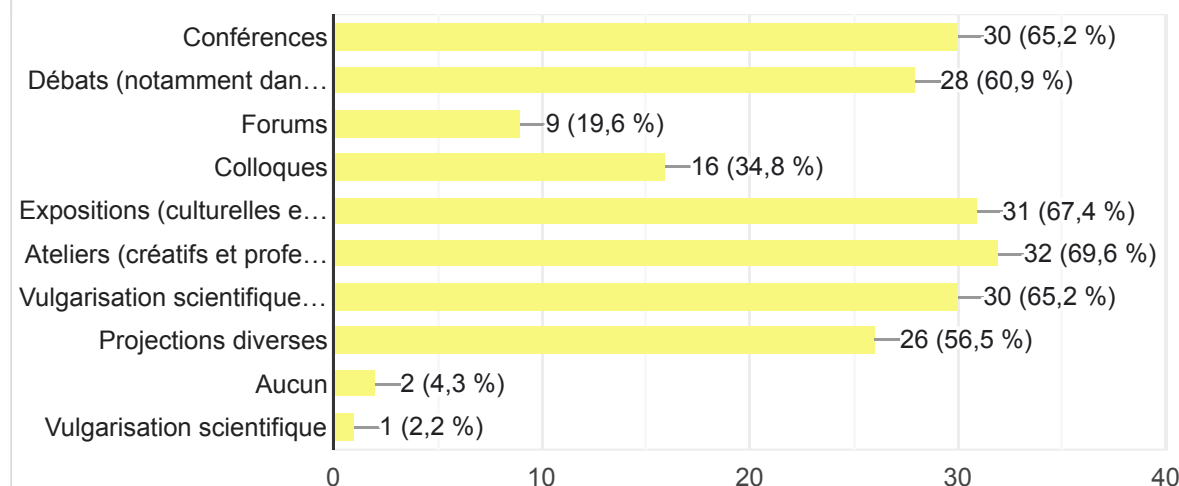
Des plantes, des miroirs, des petits praticables

Événementiel

Quels événements souhaitez-vous retrouver à la Public Factory ?



46 réponses



Autres propositions ? (Nouveaux formats de cours; ateliers créatifs; précisez vos idées)

7 réponses

Donner des espaces aux assos pour faire des réunions

Micro-formations aux outils (veille, compta, excel, management etc)

Un piano et autres instruments, c'est envisageable ?

Des tables rondes (moins effrayant et professionnel qu'une conférence, et plus basé sur le partage que ce soit d'expérience/de connaissances/ de ressentis) pouvant être animées par n'importe qui, un programme participatif/autogéré (=>faire savoir aux étudiant.e les créneaux disponibles en amont par exemple pour qu'ils puissent organiser avec une certaine spontanéité, créativité, diversité et flexibilité Leurs événements)

Espaces pour les associations

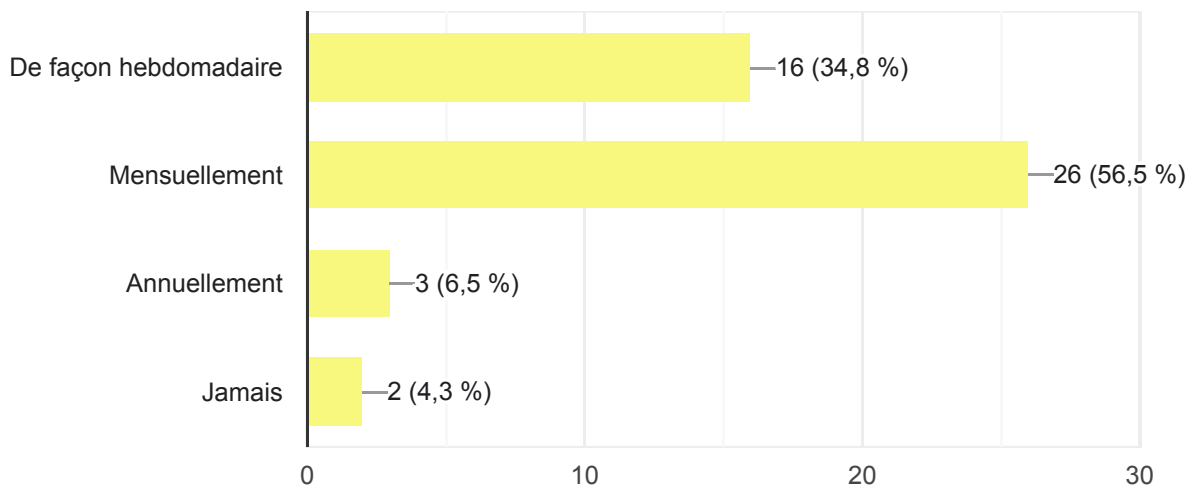
Formats de vulgarisation des cours au format théâtrale

Séances de théâtre (je suis Ready pour en organiser)

À quelle fréquence participez-vous aux événements organisés par Sciences Po / autres écoles ?

 Copier

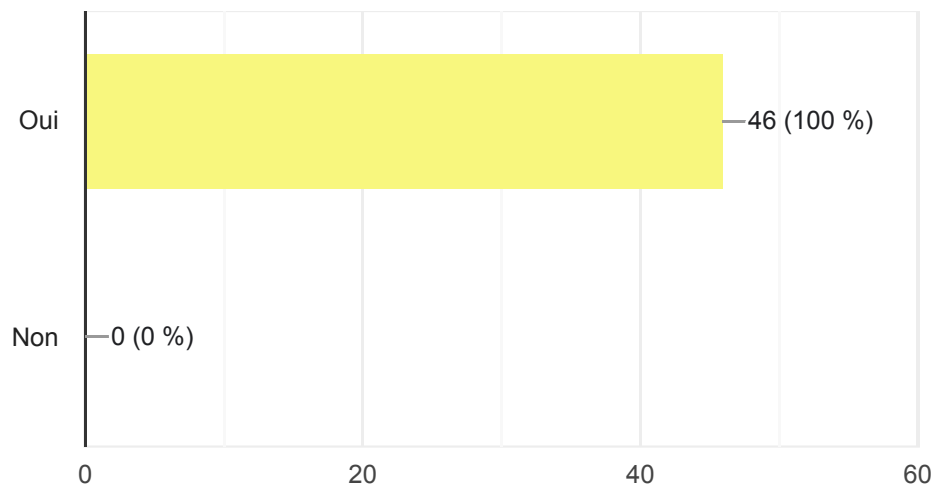
46 réponses



Membre d'une association, pensez-vous que cet espace pourrait-être bénéfique au fonctionnement de cette dernière ?

 Copier

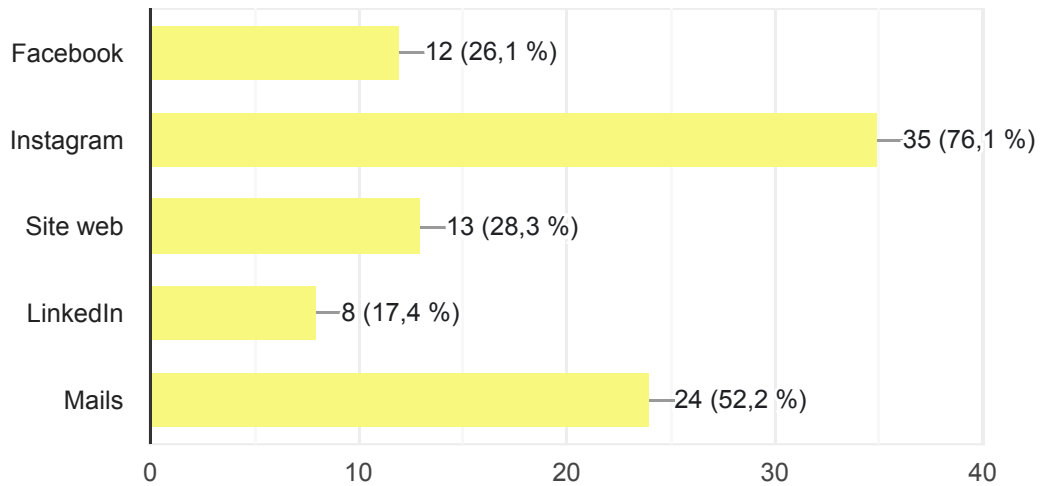
46 réponses



Comment souhaitez-vous recevoir des informations concernant les nouvelles, les événements à venir et les possibilités offertes aux étudiants ?



46 réponses



Autres suggestions/envies/besoins ?

2 réponses

Espace avec des ressources en langues étrangères (télévision, magazines, journaux, textes...)

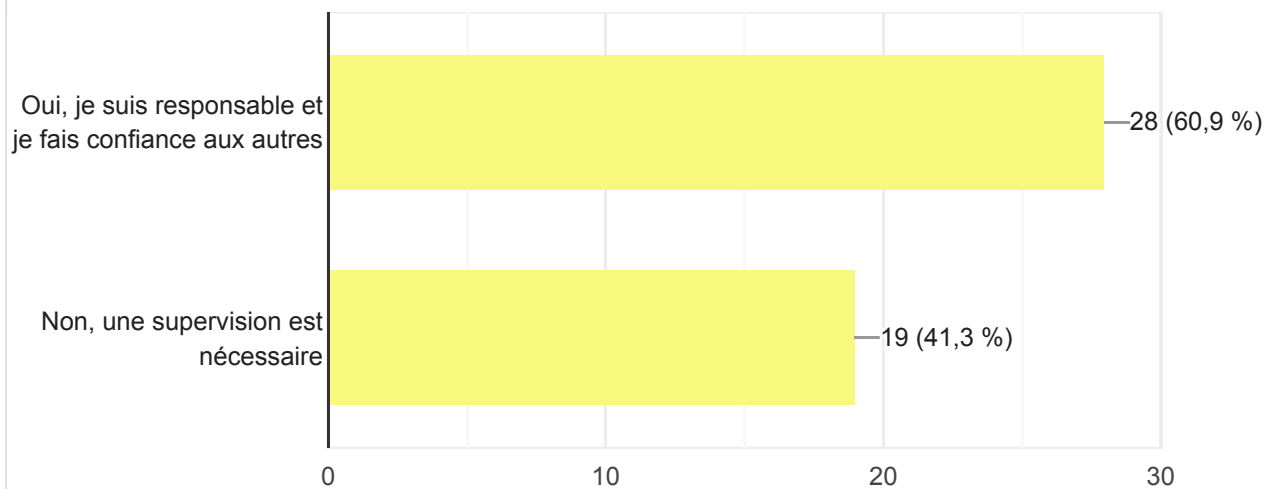
Il est important que les toilettes soient non genrés (séparer toilettes assis de pipi debout sans préciser quel genre doit aller où)

Gouvernance d'un lieu de partage

Pensez-vous qu'il soit possible d'avoir une auto-gestion ? (propreté, respect de l'autre, rangement du matériel...)



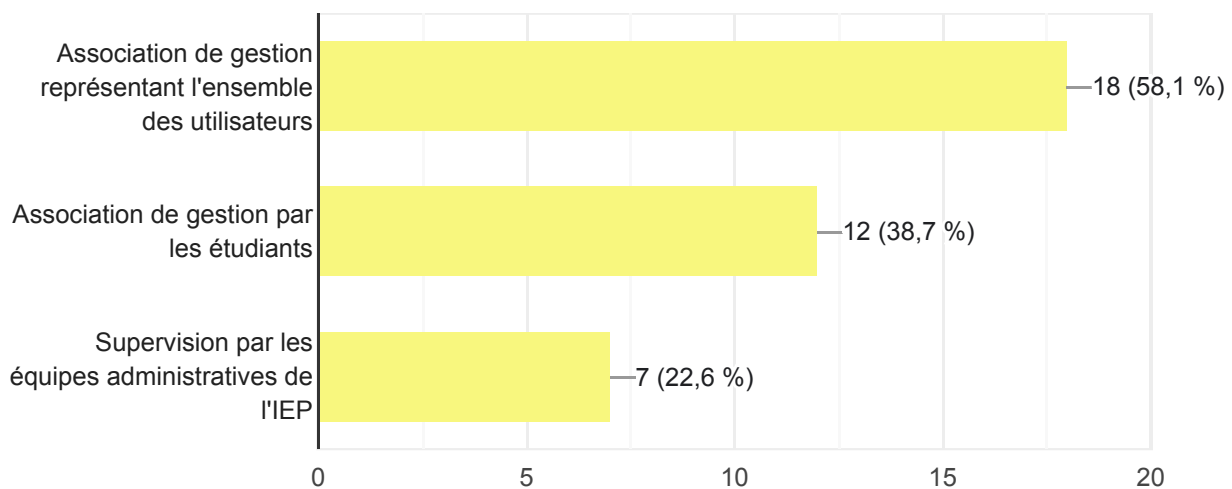
46 réponses



Si une supervision vous semble nécessaire, sous quel format ?



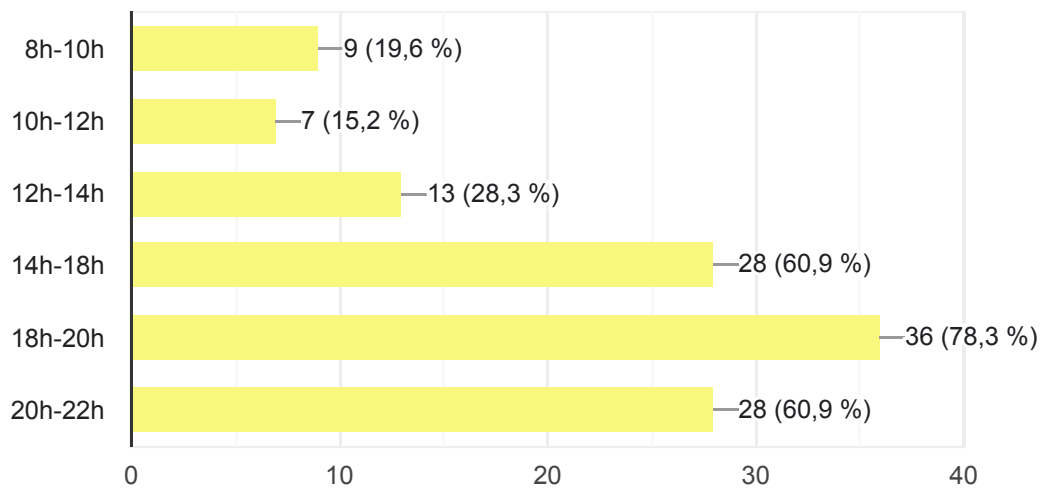
31 réponses



À quels horaires avez-vous le plus besoin d'un lieu pour travailler/se réunir... ?

 Copier

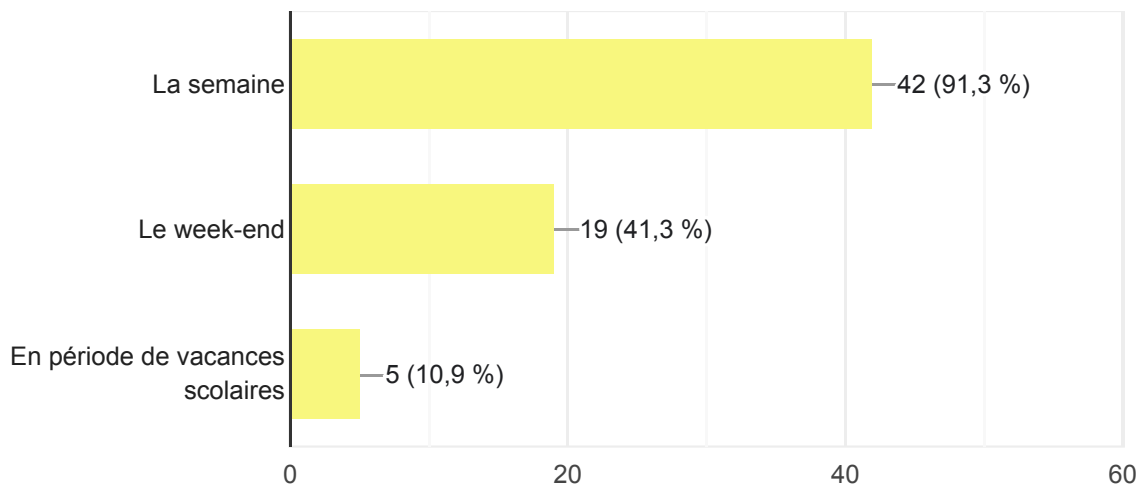
46 réponses



À quelle période avez-vous le plus besoin d'un lieu pour travailler/se réunir ?

 Copier

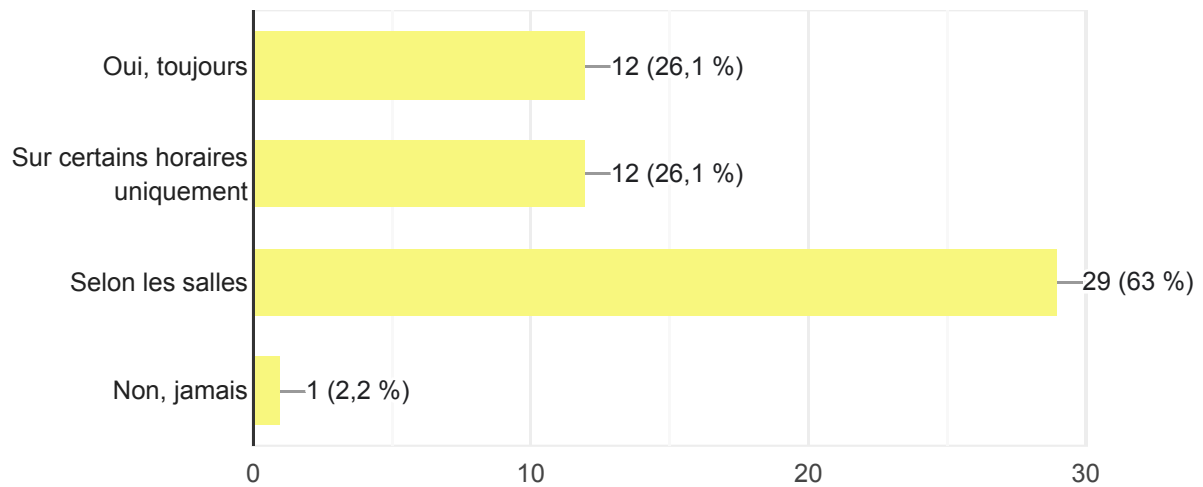
46 réponses



Les salles doivent-elles pouvoir être réservées ?



46 réponses



Autres suggestions/idées sur la gestion du lieu ?

Une réponse

L'autogestion est réalisable si il y a un certain engagement de la part des utilisateuices, comprendre que frequenter un lieu autogéré ne veut pas dire attendre que les autre fasse pour soi

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Règles de confidentialité](#)

Google Forms



PUBLIC FACTORY

40 réponses

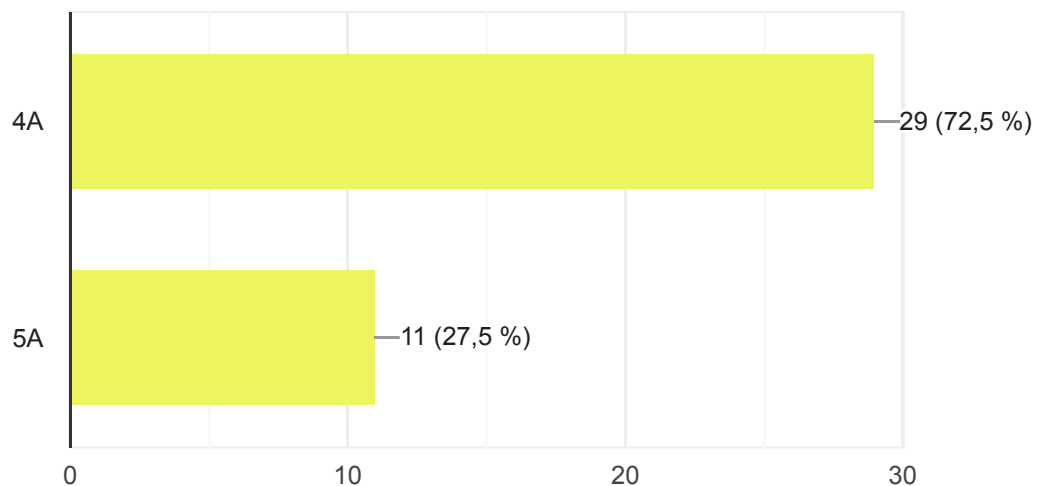
[Publier les données analytiques](#)

Vous êtes en

 Copier

:

40 réponses

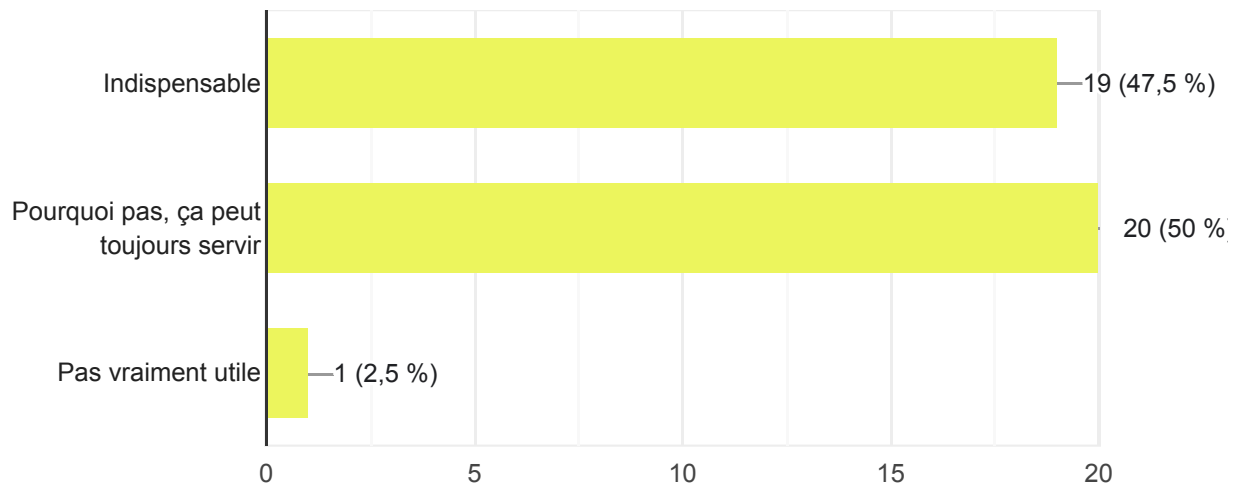


Design

Pour vous, un tableau blanc à disposition, c'est :

 Copier

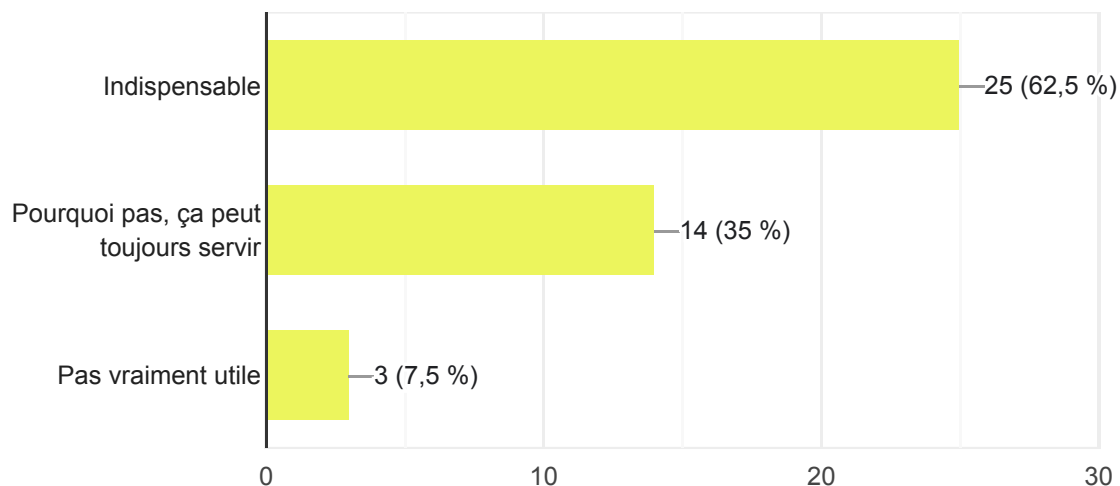
40 réponses



Pour vous, des feuilles, stylos, feutres, post-it, etc. à disposition, c'est :

 Copier

40 réponses



De quels outils/équipements auriez-vous besoin pour travailler et vous réunir ?

25 réponses

Projecteur

adaptateur pour projeter des choses avec n'importe quel ordi

espaces cloisonnés pour travailler en groupe/seul

Fauteuils, tables, chaises

Lumière naturelle, ordinateur, bureaux, chaises, salles fermées

Vidéo projecteur

Rétroprojecteur

Ecran pour partager une présentation ou partager l'écran d'ordinateur (câbles HDMI). Tables.
Prises. Bon Réseau wifi

Un vidéo projecteur avec lequel on peut projeter

Une grande table et des chaises

Table chaises

Ordinateur, vidéo projecteur

Une bonne connexion internet !

Un vidéo projecteur

Un rétroprojecteur. Avoir accès à des espaces plus informels pour travailler (avec des poufs par exemple plutôt que des bureaux, ou des canapés comme à la BU)

Un projecteur

Plus de salles.

Matériel informatique (ordinateurs, vidéo projecteur etc)

Vidéo-projecteur

lampe recharge téléphone / vidéo projecteur / salle pour faciliter le télétravail / robinet à eau / machine à café

Des prises secteur et USB C à tous les postes de travail

Des espaces de travaux différents au sein du même bâtiment (coin avec des fauteuils individuels, canapés et tables pour les travaux de groupes)

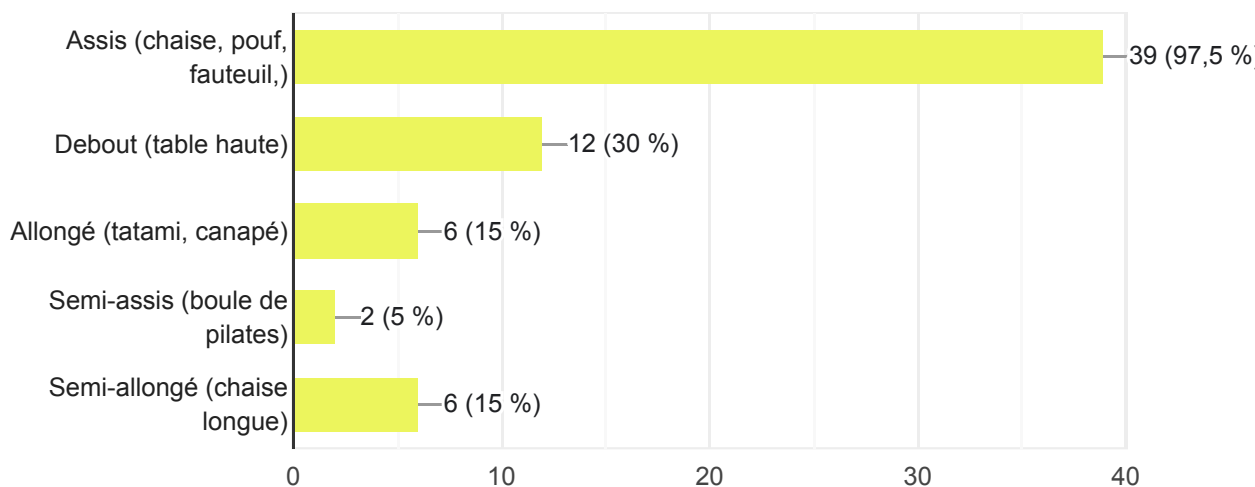
Tables hautes/matériel de vidéo projection/matériel de conférence

Tablettes graphiques

Dans quelle position préférez-vous travailler ?

 Copier

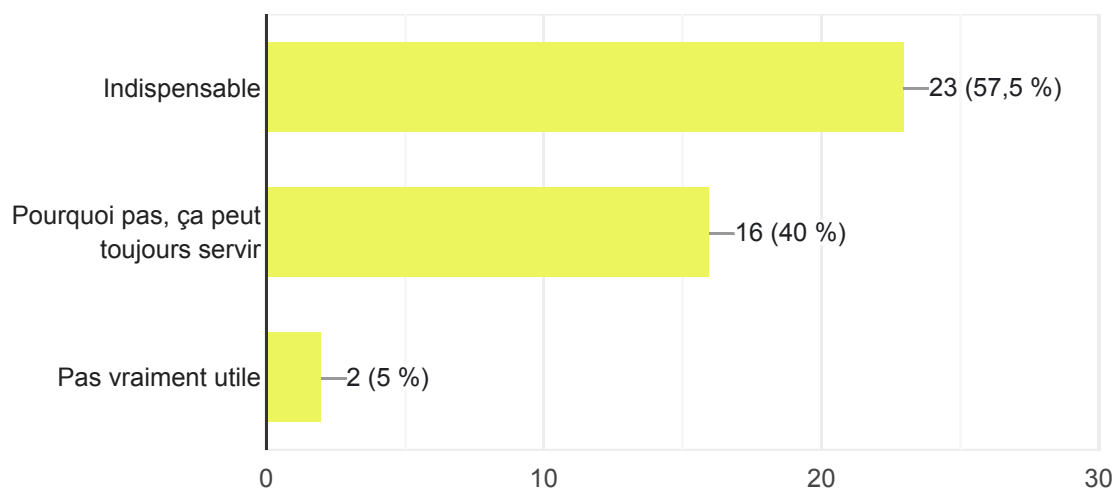
40 réponses



Pour vous, un espace de travail modulable (déplacer le mobilier à sa guise) c'est :

 Copier

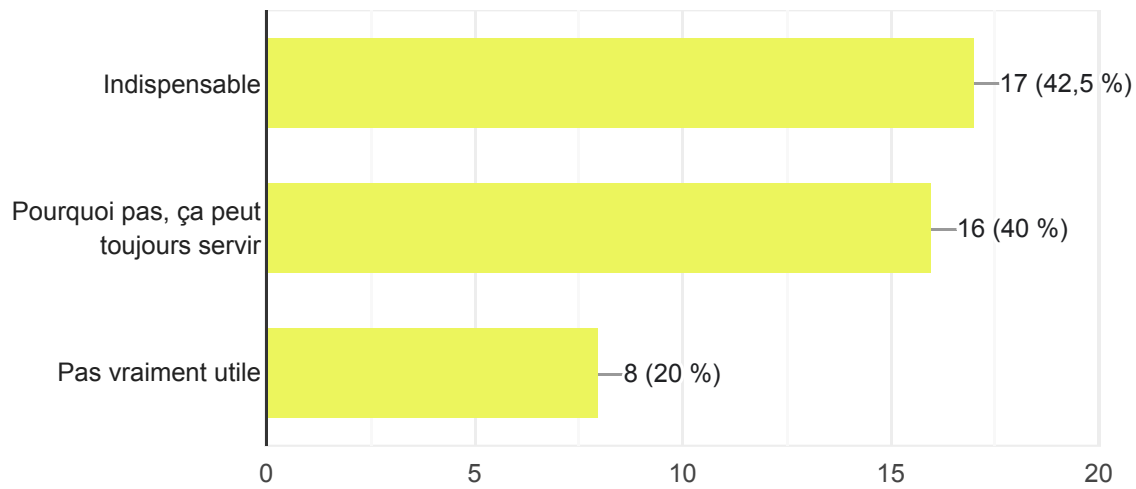
40 réponses



Pour vous, un mobilier ajustable et personnalisable c'est :

 Copier

40 réponses



Suggestions pour stimuler votre créativité (musique, disposition dans l'espace, mobilier spécifique etc.)

15 réponses

Des couleurs différentes selon objectif de création et de concentration (pas mal d'études dessus), du confort, de la lumière (hypra important. Peut être un jeu de miroir/vitres ?). De l'eau. Genre un aquarium par exemple

pas de musique, et assez aéré histoire qu'on soit pas les uns sur les autres

Lumière tamisée, pas de néons avec de la lumière synthétique agressive

Disposition en cercle ou demi cercle, une scène surélevée. Différentes pièces de différentes dispositions et tailles.

Très grand tableau (tout un mur par ex) où on peut écrire de partout et qui soit emanté

Machine a café et snacks, coins détente pour pauses

Espace à l'extérieur propice au travail, c'est à dire couvert, au calme et confortable

Des plantes !

Plantes

musique

Enceinte bluetooth ? Table ronde (forme qui je trouve pousse plus a la créativité) sans poteau en plein milieu

Espace ou mette de la musique, des espaces pour écrire, pour projeter des films/ photos/ diapo

Tireuse

Un café, des luminaires, une bonne luminosité

Musique pour se concentrer, espaces où on peut être dans une bulle (sans être face a quelqu'un)

Quels événements vous intéresserait-il de retrouver à la Public Factory ?

40 réponses



Autres propositions ? (Nouveaux formats de cours; ateliers créatifs; précisez vos idées)

12 réponses

Tout type d'événements que peuvent proposer les assis de scpo Lyon (en dehors des soirées type bde ou bds par exemple)

Des ateliers créatifs ou des fabrique lab ce serait super intéressant

Concerts

Ateliers jam session, un jardin co-géré, un espace cuisine, ateliers théâtre.

Rencontres étudiants PF pour échanger sur les projets respectifs

Peut-être des ateliers ou aussi des événements intergénérationnels

Arrêter de donner autant de place à la Public Factory.

Fresque du climat, atelier 2 tonnes, PSC1

Ateliers créatifs, salle de musique ouverte pour tous

Cours interactifs, projet de groupe

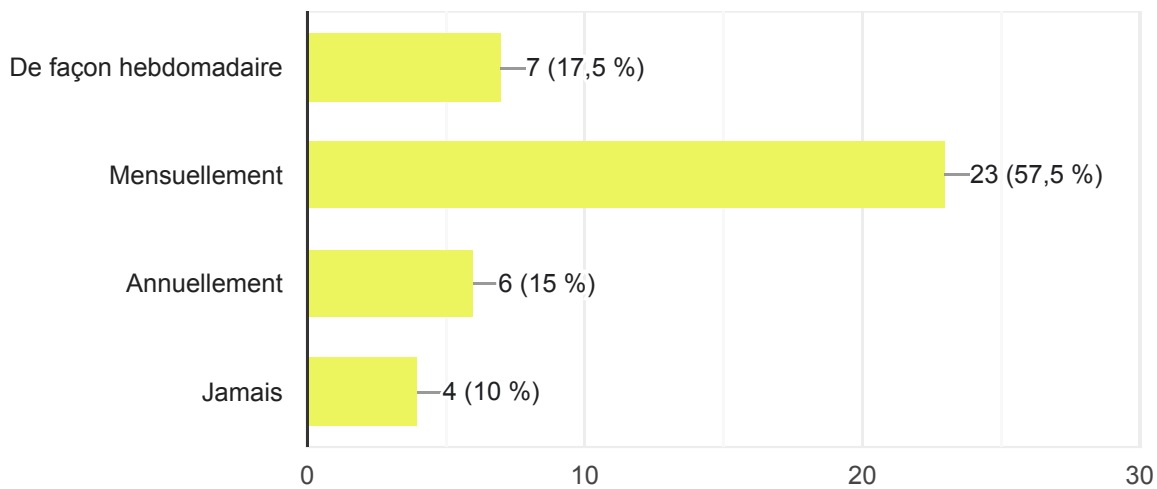
Karaoké d'Alice

Campus territoire

À quelle fréquence participez-vous à des événements organisés par Sciences po / autres écoles ?

 Copier

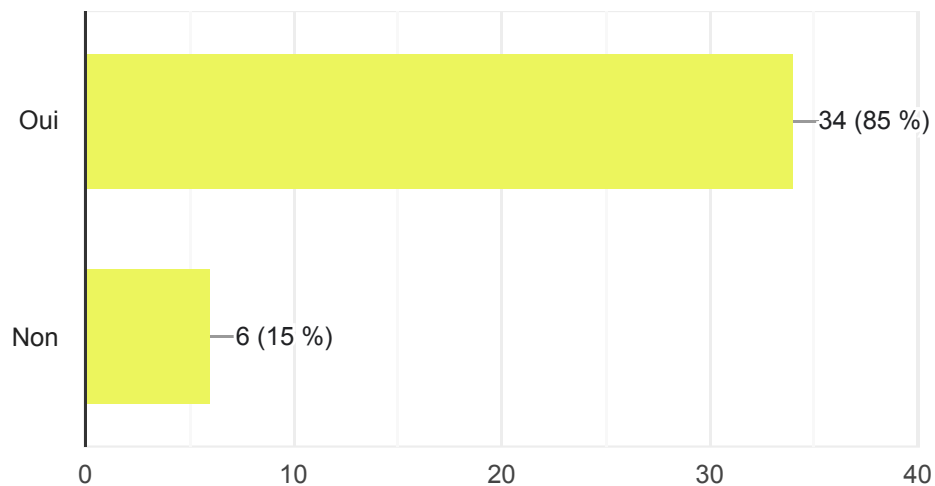
40 réponses



Membre d'une association, pensez-vous que cet espace pourrait être bénéfique à son fonctionnement ?

 Copier

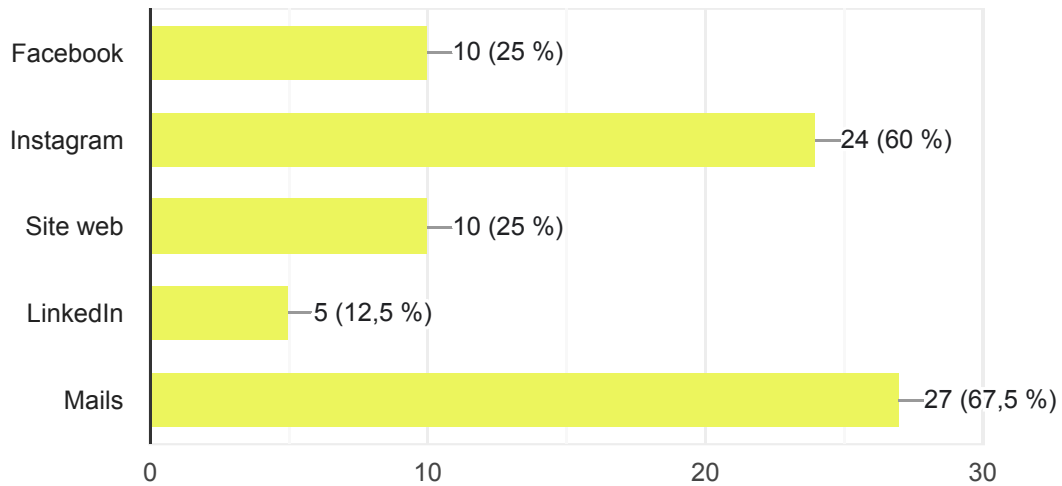
40 réponses



Comment souhaitez-vous recevoir des informations concernant les nouvelles, les événements à venir et les possibilités offertes aux étudiants ?



40 réponses



Autres suggestions / envies / besoins

40 réponses

Non

/

.

Ras

non

Si vous voulez mettre la création en avant peut être mettre des pièces à thèmes multiples (studio musique avec son tamisé qui peut aussi faire salle de reu/travail, salle de proje qui peut aussi servir d'endroit pr débattre...)

no

Un exemple de projet si besoin : le Skylab de l'École Centrale :)

Non

Suffisamment d'espace de travail, pas de pouf et salle de sieste

Un peu plus de considération pour les assos artistiques performatives qui ont besoin d'espaces de répétition et dont les locaux sous la bibliothèque sont trop petits pour le moment...

Non :)

-

NC

No

Pas vraiment

Non ! :)

0

Pas de suggestions

Des robinets assez bien conçus pour pouvoir remplir une gourde sans se plier en quatre,

Nope

.

Un coin cafétéria, nourriture

Une grande amplitude horaire d'ouverture

Pas particulièrement

Un espace en extérieur

Aucune

Gouvernance d'un lieu de partage

Pensez-vous qu'il soit possible d'avoir une auto-gestion ? (propreté, respect de l'autre, rangement du matériel etc.)



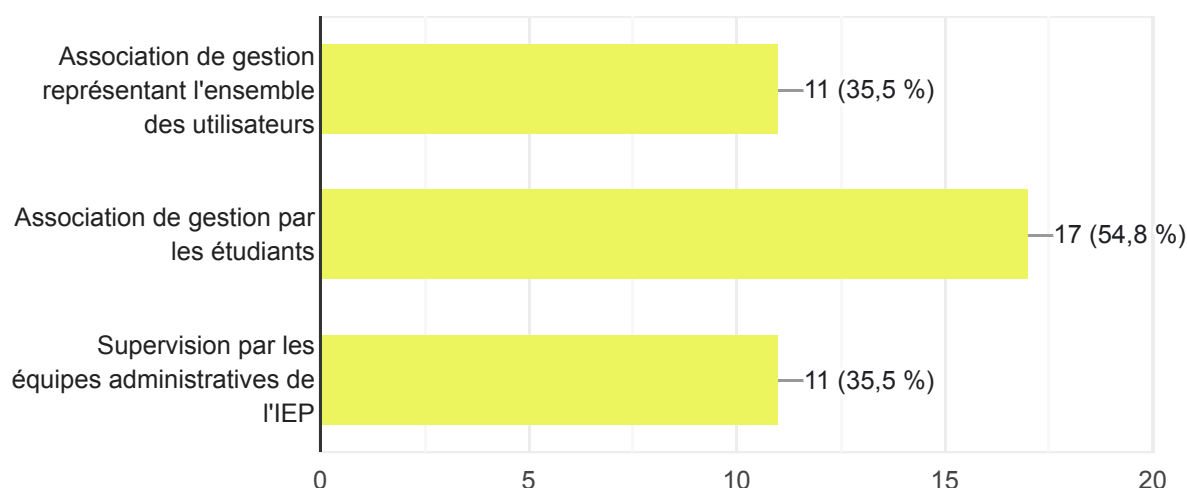
40 réponses



Si une supervision vous semble nécessaire, sous quel format ?



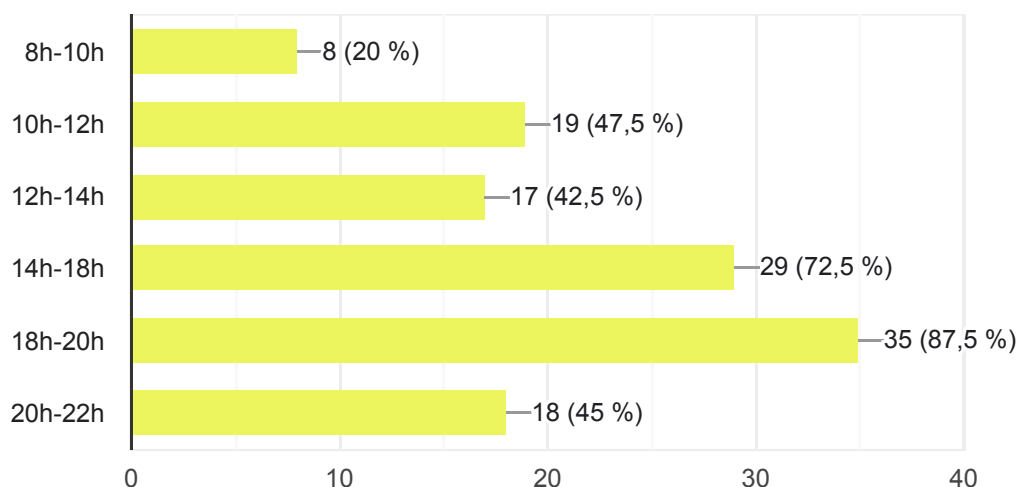
31 réponses



À quels horaires avez-vous le plus besoin d'un lieu pour travailler/se réunir... ?



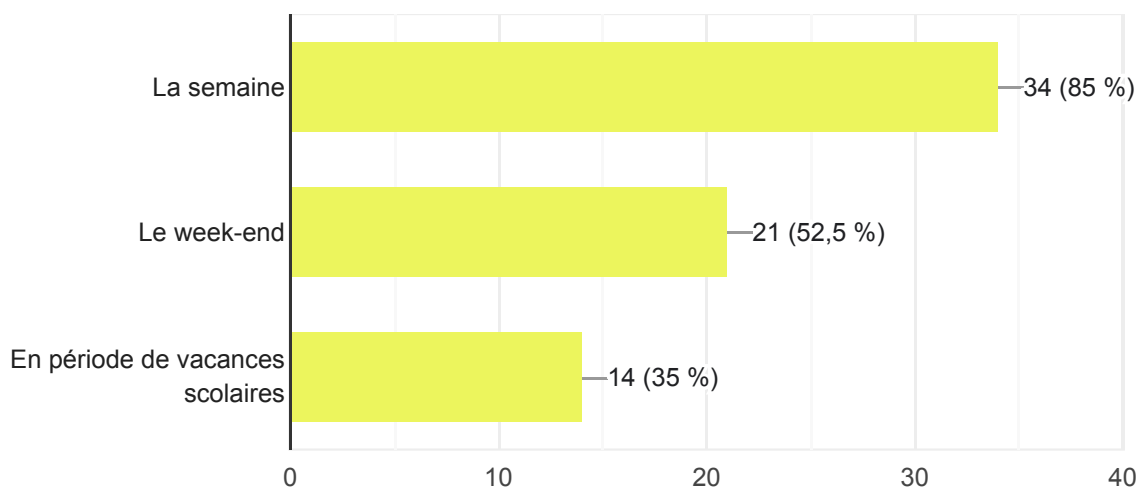
40 réponses



À quelle période avez-vous le plus besoin d'un lieu pour travailler/se réunir ?



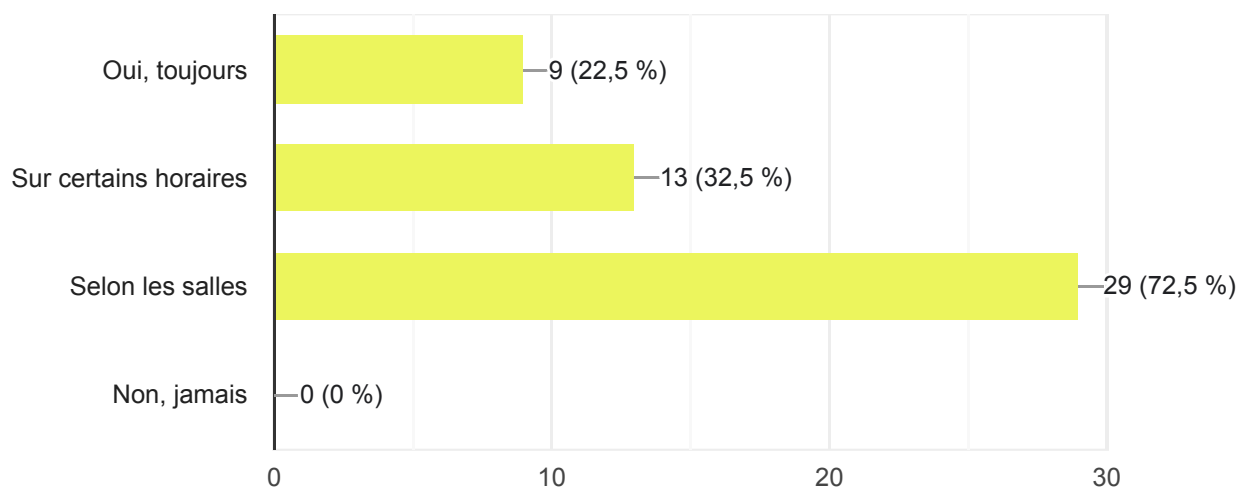
40 réponses



Les salles doivent-elles pouvoir être réservées ?



40 réponses



Dans le cadre de votre cours projet, qu'est-ce qui vous a manqué/vous manque ?

40 réponses

/

des salles !!

Une idée

Le choix

La réalité. Le notre n'est que de la fiction

Nsp

qu'il soit intéressant

Un lieu de travail et professionnalisant

Des disponibilités de salles de travail de groupe

De la place pour travailler en groupe. Pas assez de salles pour travailler à la bibliothèque comme dans le bâtiment de cours

Du concret ? On fait un projet fictif

Des moyens (financier, infrastructures, en terme de temps)

-

Un endroit fonctionnel où se réunir

Pour l'instant ça va

Plus de communication

Trop tot

Des salles disponibles

D'un cadre juridique pour éviter toutes forme de travail dissimulé

Un suivi du prof

Le respect du temps des étudiants et du fait que nous n'étions pas des travailleurs bénévoles.

0

X

des ateliers concrets

La facilité de trouver des salles pour ne pas priver les usagers de la BU, parfois la connexion Internet,

Un vidéo projecteur

L'accès à des salles de travail

Une imprimante en couleur

Un accompagnement, du temps, la clarté et d'être payé.

Un suivi

Du temps

Un espace de réunion et de travail ouvert plus tard que la BU

Je sais pas

Un espace pour accueillir les acteurs et pouvoir s'entretenir avec eux dans le calme

J'ai toujours pas commencé

rien

Rien

Autres suggestions/idées sur la gestion du lieu ?

40 réponses

Non

/

.

Non

Pas vraiment

no

Bon courage

Nécessité de distinguer espace de travail en groupe où le bruit peut être toléré et espace de travail silencieux.

Mettre un micro onde à disposition svp

Aucune

-

NC

Proposer des locaux à des associations

No

Il ne sert à rien de mettre des moyens très importants dans du mobilier « modulable » alors que nous manquons de moyens pour payer davantage de profs

Une machine à café

Non !

0

Quelques étudiants responsables, payés ou valorisés (certificat de bénévolat ou autre...)

nop

Tentative d'aurogestion intéressante mais question subsistant quant au nettoyage du lieu et à son entretien ? L'idée d'autogestion est intéressante car elle pourrait peut-être permettre une baisse des coûts.

Nope

Plus proche de l'IEP...

Décoration des lieux avec les créations étudiantes sur le modèle de la BU

Je sais pas

Un roulement en fonction des groupes de CDM sur l'année pour optimiser

Pas d'idée

non

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Règles de confidentialité](#)

Google Forms



QUESTIONNAIRE GESTIONNAIRE DE TIERS-LIEUX

Question informatives

- Quel est votre âge ?
- Où êtes-vous né et quelle est votre nationalité ?
- Quel est votre niveau d'éducation ?
- Quel est votre statut professionnel ? (en activité , salarié, indépendant, au chômage,...)
- Quel est votre métier ?
- Où vivez-vous ?

Rapport au tiers-lieu / innovation

- Quelle définition donnez-vous à la notion de "tiers lieu" ?
- Qu'est ce qui le distingue d'un lieu classique ?
- Comment envisagez-vous un lieu d'innovation ?
- Selon vous, qu'est-ce qui pousse les gens à se tourner vers des tiers-lieux ?
- En quoi les tiers-lieux de l'innovation sont des alternatives à des espaces de travail standard ?
- Quel est le public cible de votre lieu ?

Cadre du lieu d'innovation ou tiers lieu ?

- Quel est le mobilier innovant dans votre tiers-lieu ?
- En quoi est-il innovant ?
- Comment ce mobilier a-t-il boosté la créativité ?
- Avez-vous tester du mobilier qui n'a été que très peu utilisé par les utilisateurs ?
- Comment avez-vous réfléchi aux espaces ?
- Avez-vous essayé de créer des ambiances différentes (entre les différentes salles ou au sein même des salles)?
- Comment un lieu peut-il être rendu agréable et motivant selon vous ?

- Quels sont les changements que vous souhaiteriez mettre en place au niveau du mobilier ?

Rapport à la gouvernance

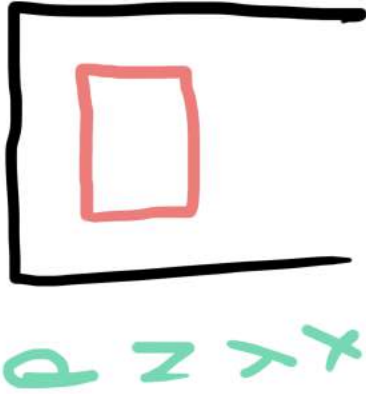
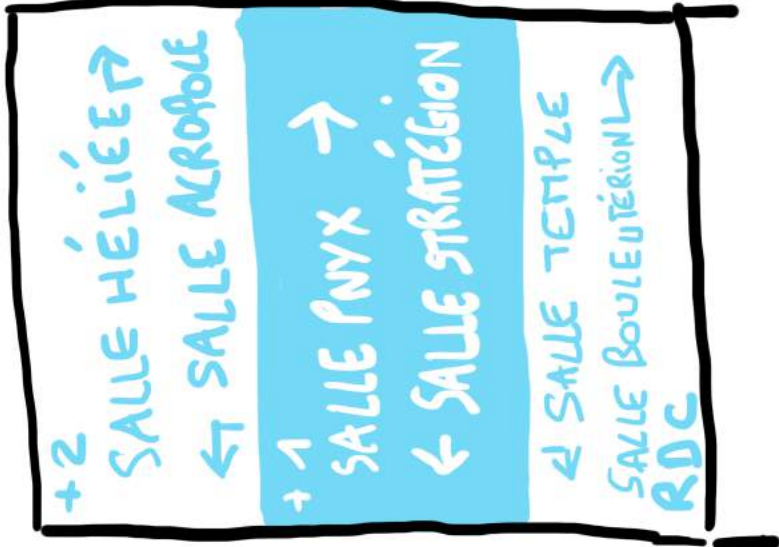
- Quels sont les horaires d'ouverture de votre espace ?
- Le lieu est-il accessible en dehors des horaires d'ouverture ?
- Qui peut y avoir accès ? Comment filtrer vous les entrants ?
- Avez-vous écrit une charte des règles et principes du tiers lieu ?
- Avez-vous rencontré des problèmes liés au respect des lieux/ propreté ?
- Pensez - vous qu'il soit possible de demander aux utilisateurs de faire le ménage dans les lieux ?
- Quels sont les changements que vous envisagez pour pallier ces problèmes (s' il y en a)
SINON Quels sont les changements que vous envisagez pour améliorer la gouvernance du lieu ?

Rapport à l'événementiel

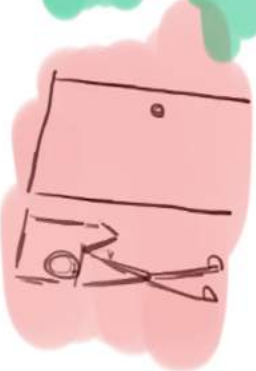
- Organisez-vous des évènements ?
- Si oui quel type d'évènements ? et à quelle fréquence ?
- Un projet mis en place a-t-il particulièrement plu ?
- Avez- vous des périodes où le lieu n'est pas utilisé pour son usage premier (vacances scolaires, week-end ?)
- Le quartier dans lequel se trouve votre lieu a-t-il un impact sur son fonctionnement / utilisation ?
- Comment avez-vous tenté d'intégrer la population locale à votre lieu ?

SIGNALETIQUE POUR LES HABITUÉS : LES SALLES DE CRÉATIVITÉ

AUTRES ANNEXES DESIGN



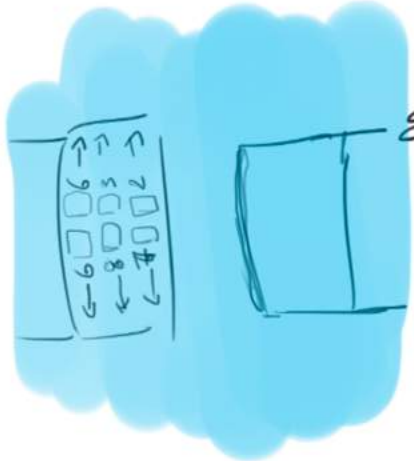
Signalétique :



Éphémère



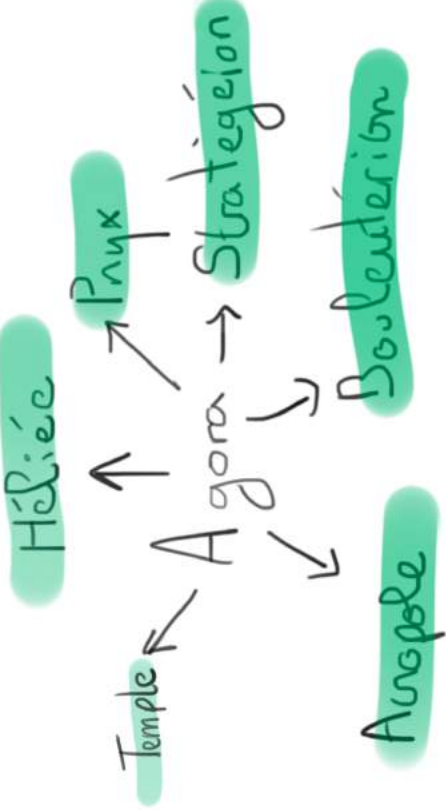
Permanente

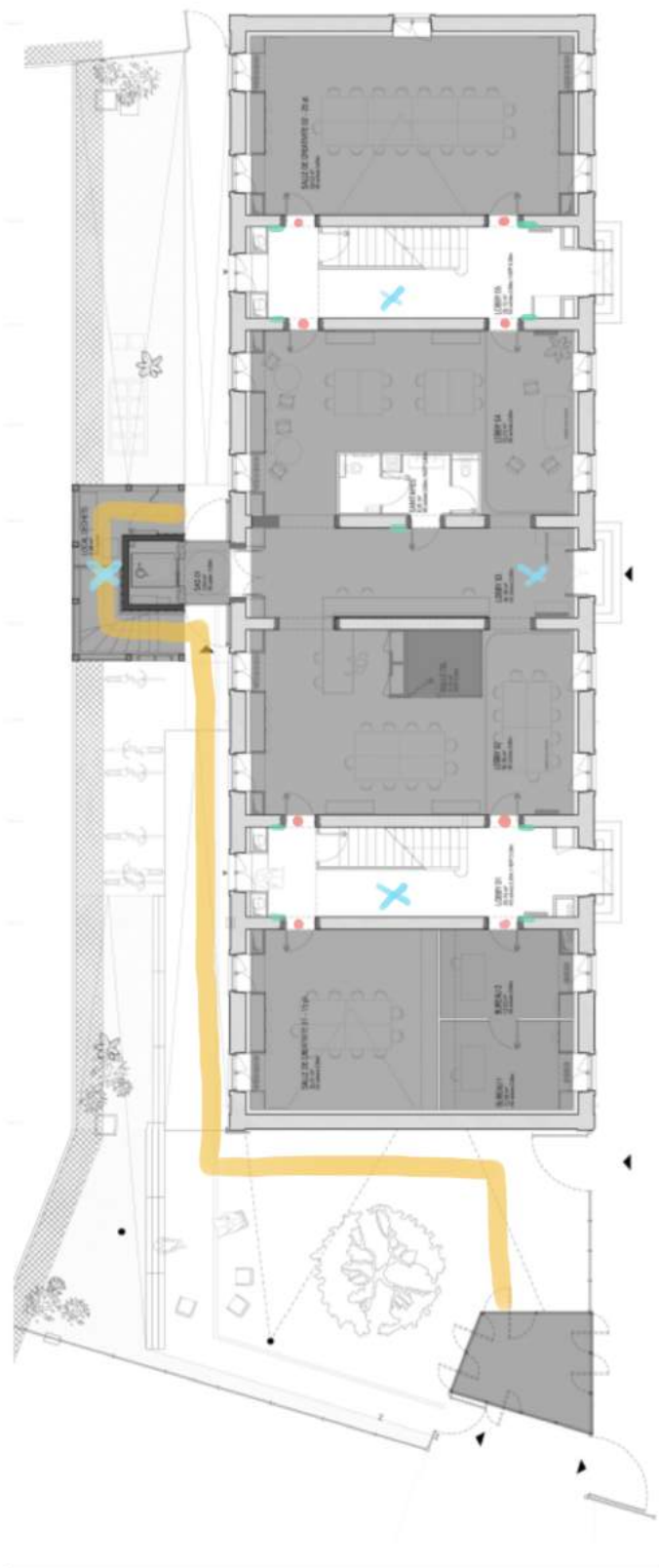


Directionnelle

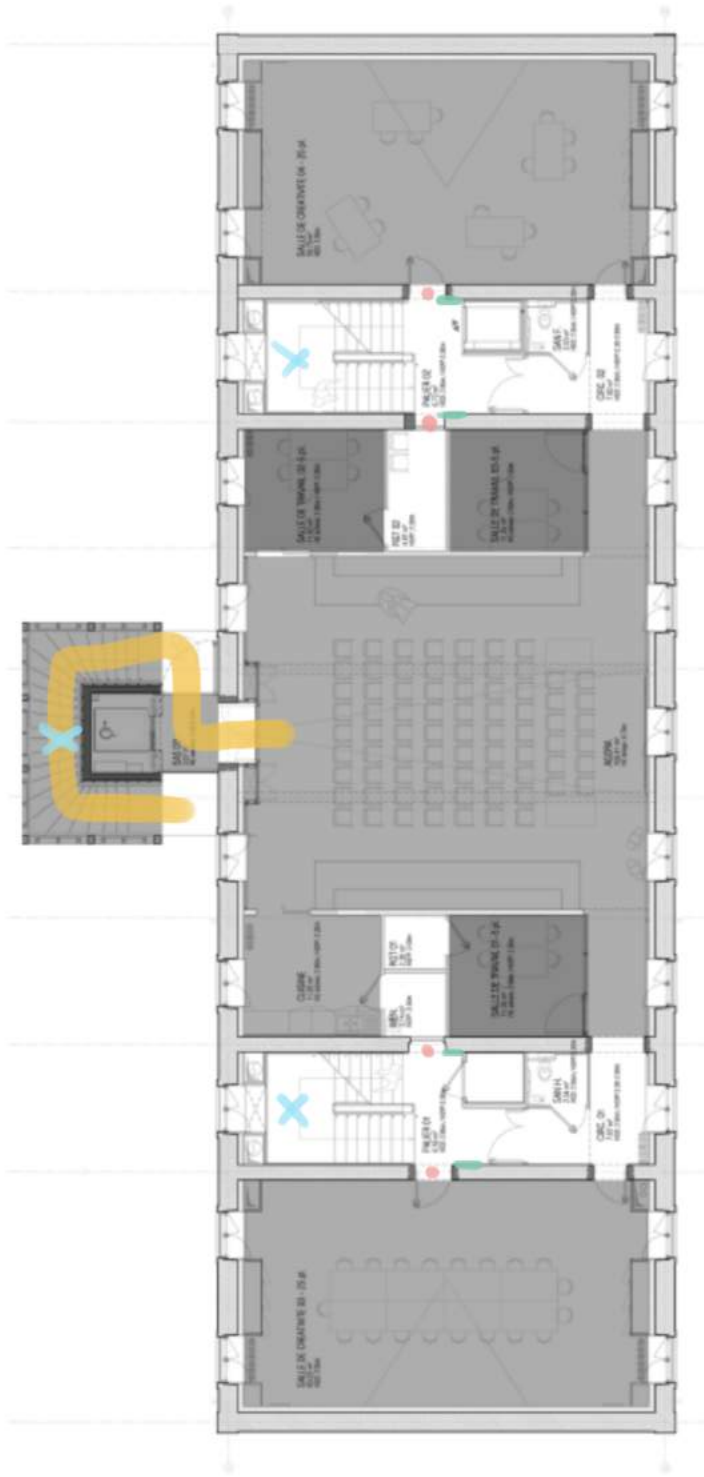


ARDOISE
VELLEDA

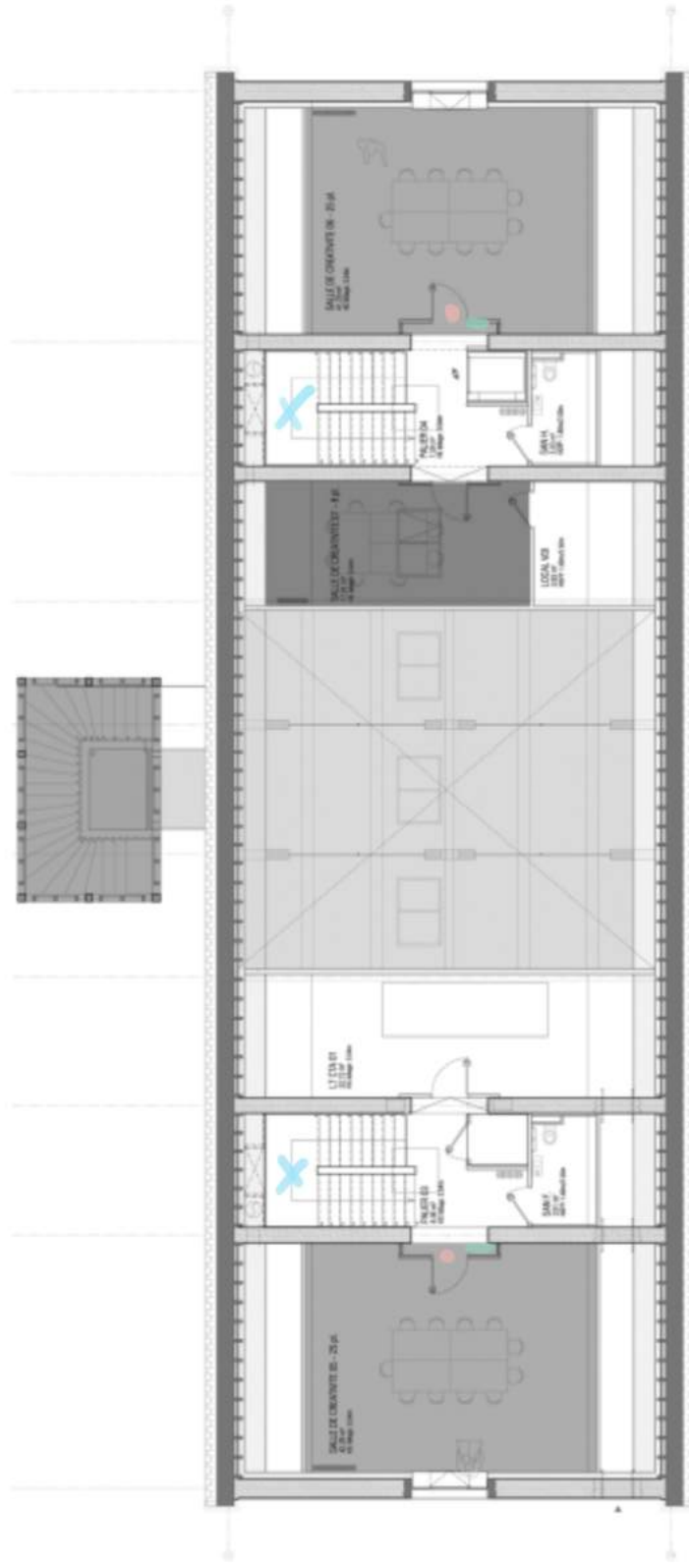




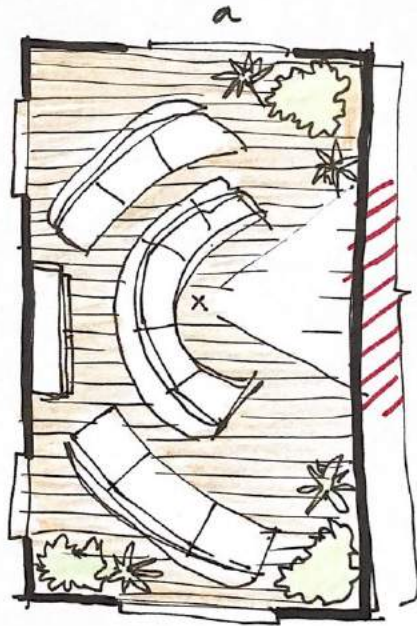
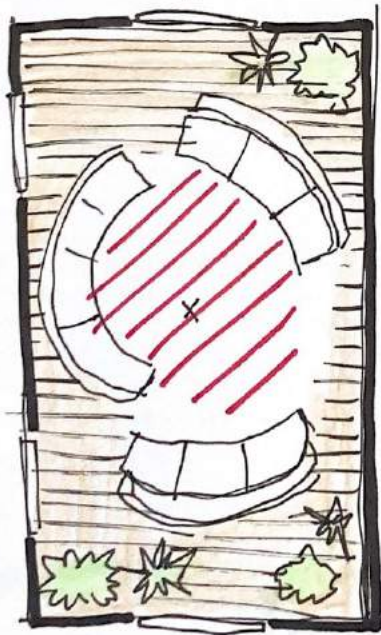
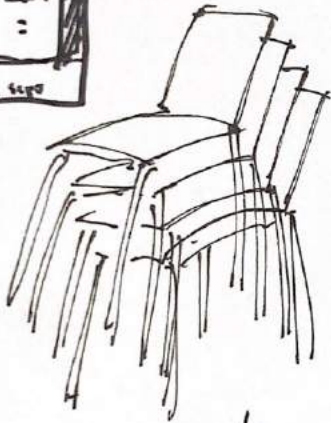
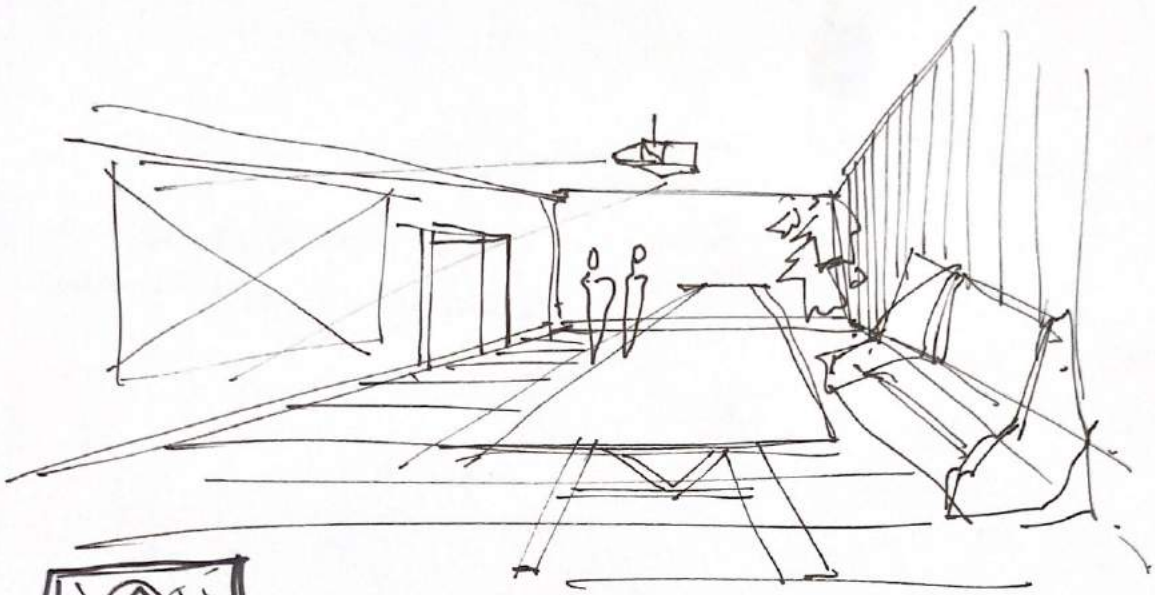
plan du niveau 0



plan du niveau 1



plan du niveau 2



salle projection

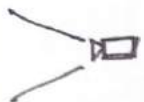
 espace usé.



: Hygiène.



: Travail



: projecteur



: Groupe.



: WC. sanitaire.



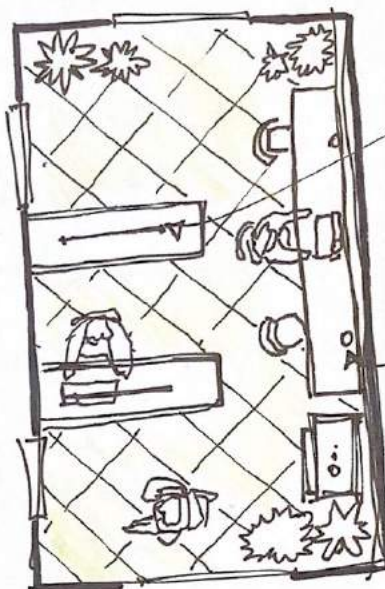
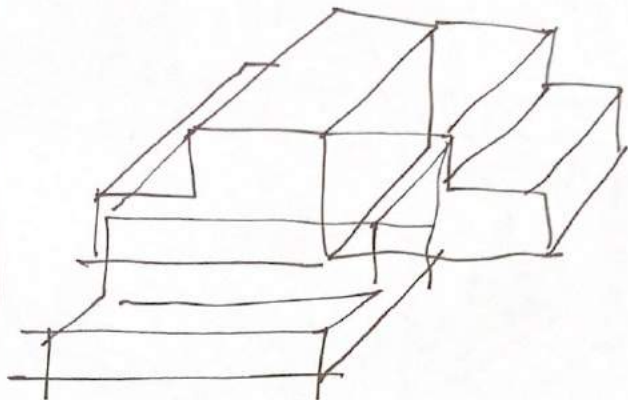
: Wi-Fi



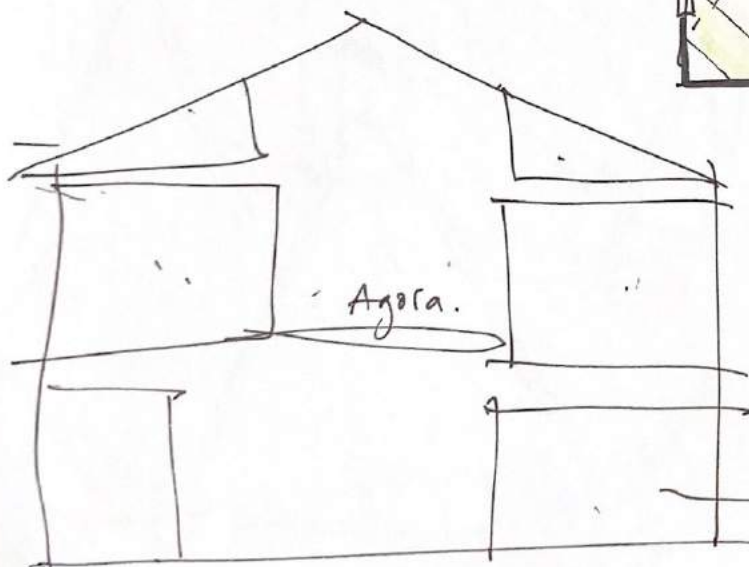
: amovible. modulable.

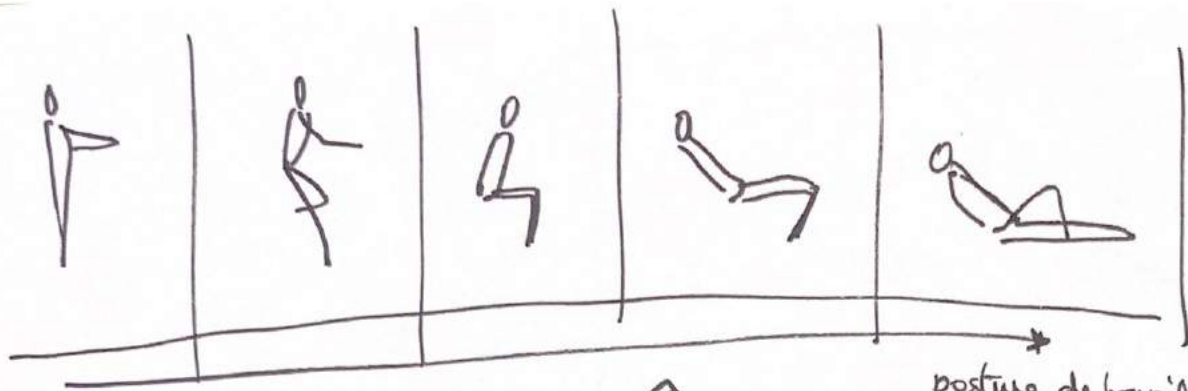


: fragile.

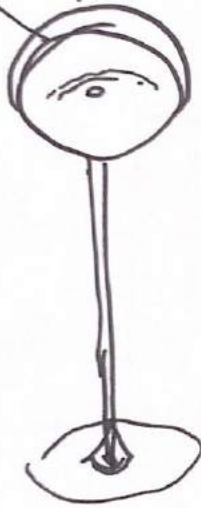


=
2 positions de W.

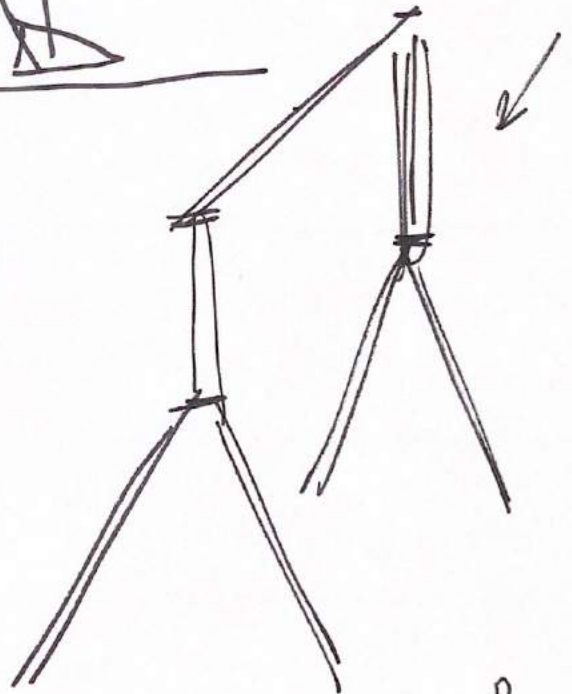




posture de travail.
= repartie dans chaque salle.

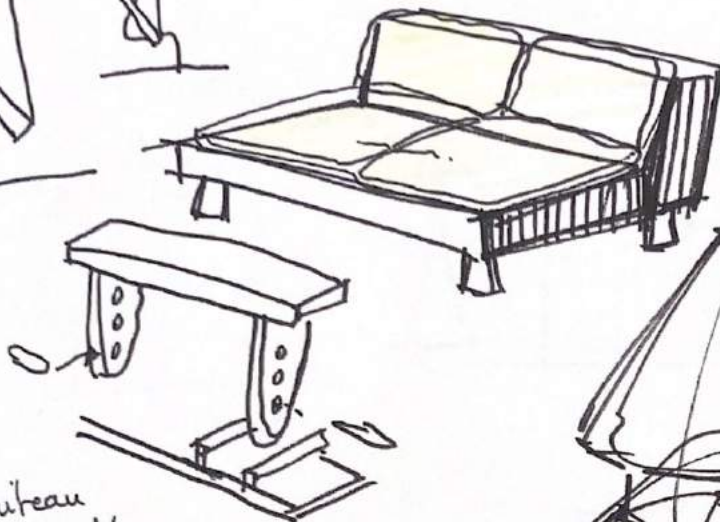
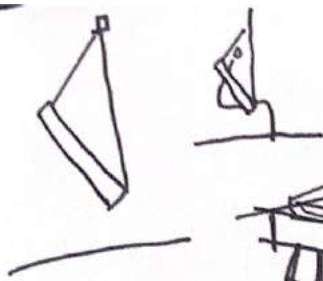


deux-avants.
type. tabouret de bar.



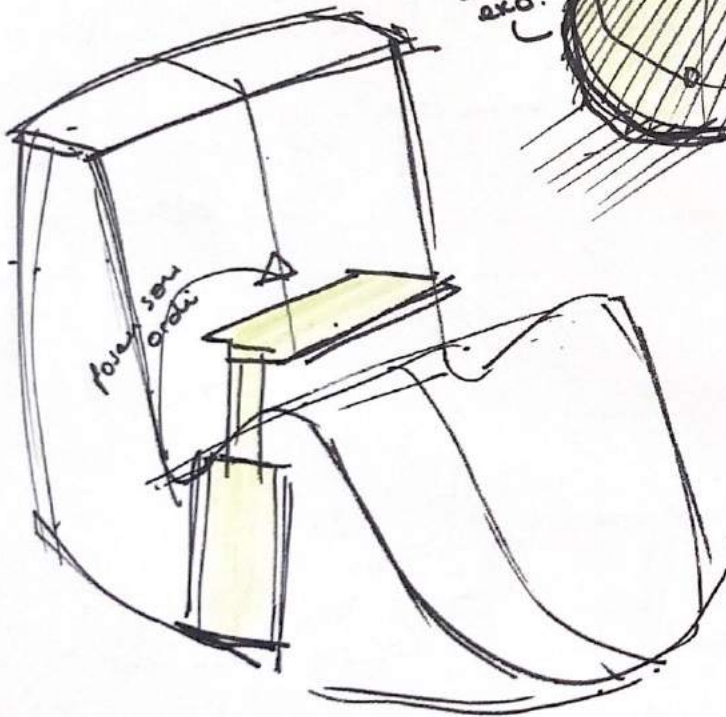
chevalet ajustable.
posture assis
debout.





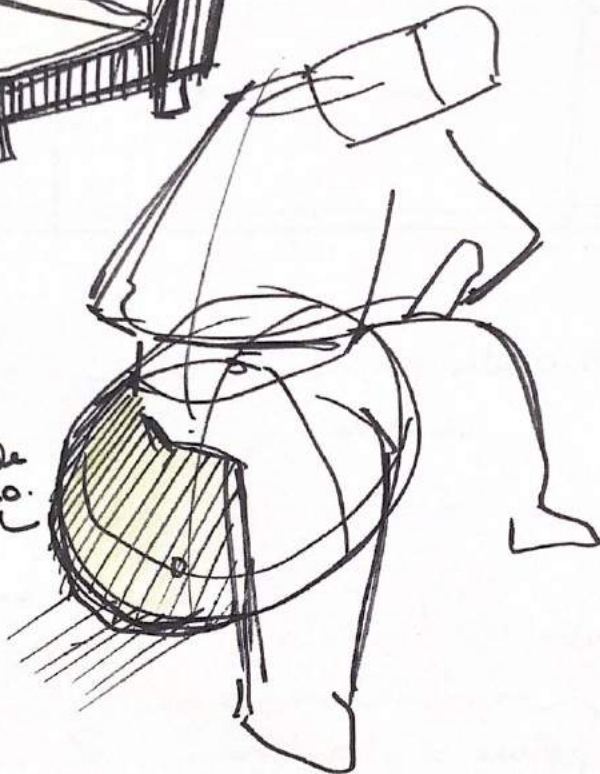
palette x 2

travail
ajustable.

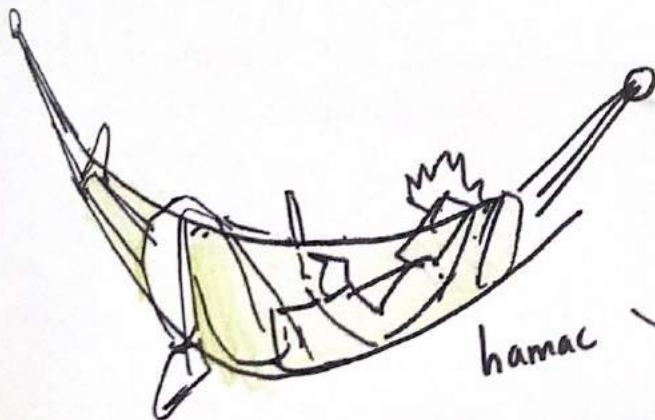


pour son
ordi

boule
exo.



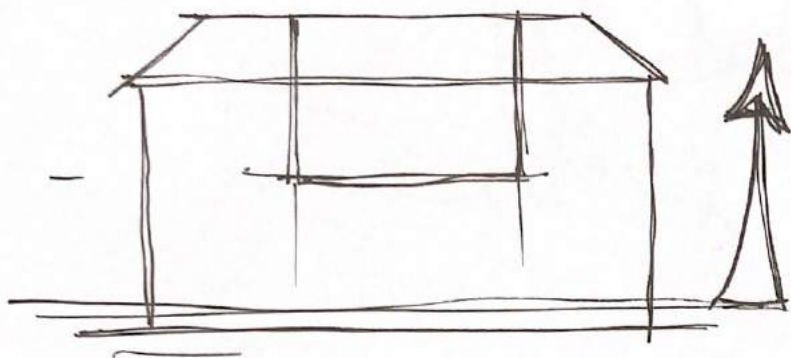
enf.
bulle.



hamac



- STIMULER LA CREATIVITÉ
 - ambiance
 - posture
 - i.D. du lieu.



+ chill.
intime. hall. group-calm.
ambiance bois. tabourets...

+ sérieux
lab. animé. coworking.
grands espaces.

* Différentes postures de travail.
allant de



Partager 1 ou 2 postures / salle.

→ lisible via picto + signalétique.

→ movable + modulable.

1 posture = 1 ambiance = 1 assise = 1 mood = 1 salle.



debout

- sérieux
- atelier
- + facile pour bouger
- travail rapide.



semi-debout

- pendant le café
- 13h30. 15h.
- discussion
- débat.



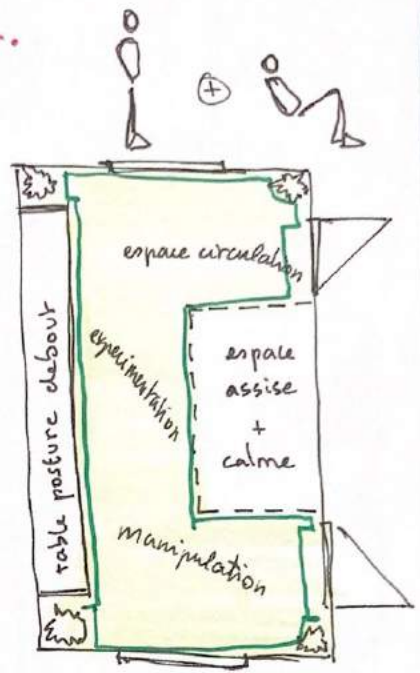
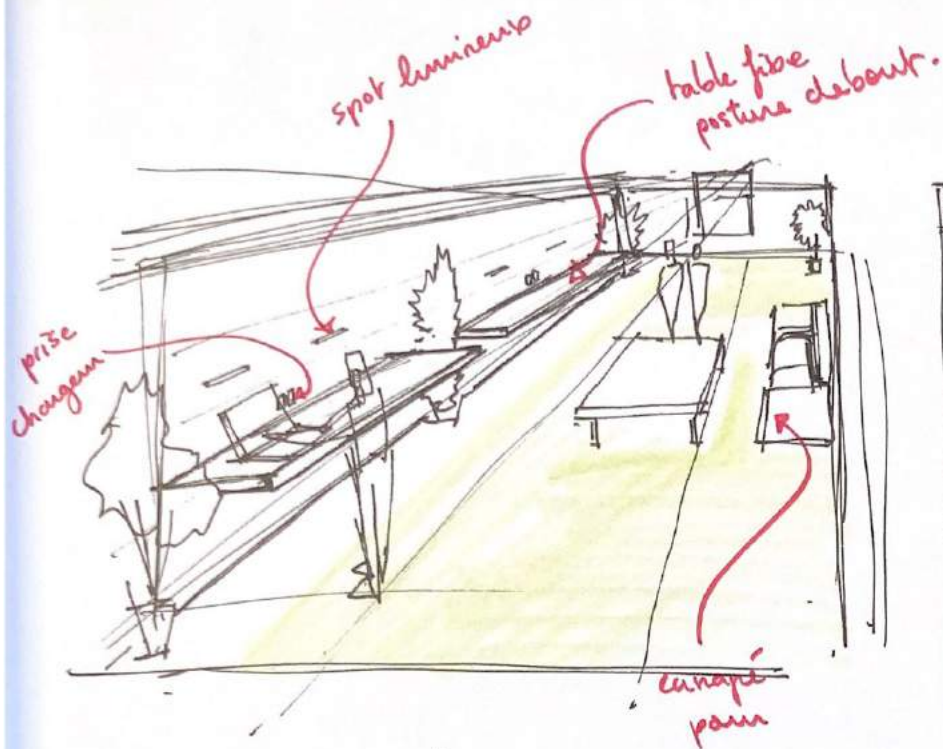
assis.

- travail
- long théorème
- scolaire.



table "allongée"

- + ordi sur genoux.
- seule
- relax.
- w. perso.



— espace de circulation. — comprendre peu d'assise.

